

ROYAN

LA
NAISSANCE D'UNE VILLE

PAR
EUGÈNE PELLETAN

Ouvrage couronné par l'Académie française

NOUVELLE ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE
GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}
108, boulevard Saint-Germain

LIBRAIRIE COLAS
Rue Dauphine, 28
Faubourg Saint-Germain

1878

A MON FRÈRE

Le Parlement de Toulouse accusait Vanini d'athéisme ; le philosophe prit un brin de paille :

— Rien qu'avec cela, dit-il, je prouverai l'existence de Dieu !

Vanini a inventé la preuve par l'infiniment petit. La philosophie a cherché à démontrer la loi du progrès par l'histoire de l'humanité ; nous espérons la démontrer à notre tour par l'histoire d'un village.

Si quelqu'un révoque en doute ce livre, frère, tu seras mon témoin.

J'aurais dû peut-être le contre-signer de ton nom, car tu l'écrivais, toi aussi, lorsque le soir, au coin du feu, tu racontais avec la verve de ton cœur la légende lointaine de notre enfance.

ROYAN

LA
NAISSANCE D'UNE VILLE

PAR
EUGÈNE PELLETAN

Ouvrage couronné par l'Académie française

NOUVELLE ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE
GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}
108, boulevard Saint-Germain

LIBRAIRIE COLAS
Rue Dauphine, 28
Faubourg Saint-Germain

1878

LA NAISSANCE D'UNE VILLE

I

Avant la Révolution,

Il y avait autrefois une bourgade fortifiée à l'embouchure de la Gironde ; elle datait, paraît-il, du temps des Romains ; elle portait à cette époque le nom de Novioregum ; elle devint au moyen âge une seigneurie de la maison de la Trémouille ; à la fin du seizième siècle, une patente royale l'érigea en marquisat.

C'était, malgré ce titre d'honneur, la contrée peut-être la plus ignorée du royaume. Le dictionnaire de géographie pouvait bien mentionner, pour l'acquit de sa conscience, un petit port de mer appelé Royan ; il pouvait même ajouter, pour plus ample renseignement, que la paroisse comptait six cents feux et possédait deux couvents, l'un de sœurs grises et l'autre de récollets. Mais qui donc en dehors du dictionnaire connaissait l'existence de ce port modeste caché au pied d'une falaise ?

Tout au plus le marin qui entrait en rivière après un voyage à la Martinique ou à la Guadeloupe. Lorsque du haut de la dunette il voyait une ligne blanche sortir de la vague, au bout de sa longue-vue, il disait : Nous voilà en vue de Royan ; il consignait religieusement le fait sur son livre de bord et il allait mouiller à Pauillac pour purger sa quarantaine.

Ce coin de terre avait donné son nom à une sardine d'élite, dans le temps où la sardine voulait bien fréquenter la côte d'Arvert. Cette homonyme recherchée des gourmets avait répandu la gloire de Royan sur les deux rives de la Garonne. Gloire équivoque, car plus d'un méridional, trompé par la similitude du nom, prend encore aujourd'hui un port de mer pour un poisson.

Au demeurant, Royan était un simple bourg, moitié sur la falaise, moitié sur la plage, que la population nomme la Conche, sans soupçonner qu'elle parle latin. La partie postée sur le rocher affectait un air de Marine italienne. La plupart de ses maisons avaient une terrasse ombragée d'une treille de muscat ou d'un berceau de jasmin. Quant à la partie bâtie sur la Conche, et disposée en fer à cheval à l'alignement du flot, elle n'offrait aux regards que des communs ou des égouts.

Royan possédait trois rues avant la Révolution : la première du port à la croix de Mons, la seconde de la halle à la route de Saujon, la troisième enfin, qu'on appelait la Petite rue, ne comptait que pour mémoire. Aucune n'était pavée, ni même entretenue ; personne n'avait songé à ménager un écoulement aux eaux de pluie et n'avait encore deviné l'art du caniveau ; aussi, à l'époque de l'équinoxe, le sol défoncé par le défilé de cavalerie des marchands d'huîtres et les lourdes charrettes aux roues armées de clous à pointes de diamants, formait çà et là des casses, c'est-à-dire des marcs, où des bandes de canards prenaient joyeusement leurs ébats.

Les riverains de la rue jetaient sur ces fondrières des fagots de sarments et les habitants pouvaient circuler sinon à pied sec, du moins sans enfoncer jusqu'aux genoux. Malheureusement, la mer intervenait aussi dans la voirie. Sous prétexte de marée, ou, comme on dit, de maline, elle faisait à l'improviste une descente dans les rues, enlevait les fascines, et remplaçait les casses par des lagunes.

L'architecture rivalisait de bonhomie avec la voirie ; voici ce qui passait généralement pour une maison :

Un rez-de-chaussée d'une seule pièce le plus souvent ; un grenier au-dessus du rez-de-chaussée ; au-dessus du grenier, un toit de tuiles en rigoles ; sur la façade, une porte cintrée, ouverte pendant le jour, et fermée seulement par un portillon à claire voie ; à côté de la porte une étroite fenêtre ornée d'un contrevent badigeonné au goudron, enfin, sur le flanc ou sur le derrière de l'habitation, un appentis construit en vieilles planches de navires qui, après avoir glorieusement battu les mers, sous les plis du drapeau français, achevaient mélancoliquement leur carrière en protégeant le sommeil d'un cochon à l'engrais.

La pièce du rez-de-chaussée, parquetée en argile, servait à la fois de cellier, de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. Le verre aux croisées paraissait un objet de luxe au plus grand nombre des ménages. L'indigène, la plupart du temps, avait recours à la vitre élémentaire de toile de canevass. Il vivait ainsi recueilli dans le crépuscule d'un garde-manger.

Il y avait bien, de loin en loin, quelque maison bourgeoise un peu plus somptueuse, en ce sens qu'elle possédait un premier étage ; mais aucun monument d'ailleurs digne de figurer sur un itinéraire : ni mairie, ni tribunal, ni clocher, pas même une chapelle. Le maire mariait dans sa cuisine et le juge de paix. siégeait dans une ancienne boutique d'épicerie. Le calvinisme avait détruit jusqu'au dernier vestige d'église. La population

allait entendre la messe au village de Saint-Pierre, à un quart d'heure de distance.

La chronique accorde bien à Royan, dans les siècles passés, un château ou, pour mieux dire, un donjon. Mais le donjon perchait sur la corniche de la falaise, et, à force de creuser sous les fondations, la mer avait fini par jeter à bas la falaise et le château. Ce n'était qu'un rocher de plus au milieu des rochers.

En fait d'architecture, Royan offrait seulement à la curiosité du voyageur une balise en maçonnerie, dite la Tour du Chai, peinte à la suie d'un côté et de l'autre au blanc de céruse ; une halle ouverte aux quatre vents et portée sur deux rangs de piliers ; le château de Mons construit sur le coteau de Saint-Pierre dans le style de la Régence, et enfin, sur l'amphithéâtre de collines qui abritent les maisons du côté du nord, six ou sept moulins à vent surmontés d'une calotte tournante, pour chercher la brise à tous les points de l'horizon.

Ces grands spectres debout sur la hauteur semblent jouer la pantomime de cette contrée. Tantôt ils ont l'apathie de l'ennui, tantôt la fièvre de l'action. Ils personnifient ainsi la double vie à la fois agitée et indolente du marin.

Et cependant Royan avait sa page d'histoire. Il avait soutenu un siège au temps du calvinisme. Le baron de Saint-Seurin l'avait fortifié en prélevant un impôt d'une pistole par tonneau sur l'entrée des navires. Louis XIII vint l'assiéger en personne à la tête d'une armée. La place capitula, après une semaine de tranchée ; le seul fait notable du siège, c'est que l'ingénieur PompeoTargone, celui-là même qui fit la digue de la Rochelle, plaça une pièce de canon sur un moulin.

A partir de ce jour, Royan rentra dans l'obscurité. Il y resta jusqu'à la Révolution. Il n'avait d'autre industrie que la pêche de la sardine, d'autre commerce que le transport des huîtres de Marennes à Bordeaux. Il ne possédait pas même une jetée à la fin du siècle dernier ; une rangée de piquets en faisait l'office. La poste ne venait pas encore à Royan ; la commune payait un piéton pour rapporter la correspondance de Saujon une fois par semaine. Pour aller à Paris il fallait prendre le coche à Rochefort ; ce paisible véhicule mettait neuf jours à faire la traversée. La place coûtait cent quinze livres, trois cents francs de notre monnaie ; mais sur le prix le voiturin payait la nourriture du voyageur.

La population de Royan, bien qu'à peu près séquestrée du reste de la France, n'en vivait pas moins heureuse ou résignée, sous la double protection de la justice ecclésiastique et de la justice seigneuriale, car elle relevait au criminel de deux juridictions : l'une du prieur de Saint-Pierre et l'autre du marquis de Royan. Une potence, toujours dressée sur la colline de Mons, enseignait à toute heure du jour et de la nuit qu'il n'est pas plus permis de toucher au sillon qu'à un cheveu du prochain.

Mais si Royan avait deux justices pour une, il n'avait pas l'ombre de police. Les chevaux et les mulets vaguaient au milieu des rues en toute liberté. Les bouchers laissaient paître leurs porcs dans les cimetières ; et il fallut, en 1791, un arrêté de la municipalité pour interdire cette profanation du champ de repos.

II

Après la Révolution.

Lorsque la Révolution refit la carte politique de la France, elle éleva Royan au grade de chef-lieu de canton. Il possédait à ce titre une justice de paix, un bureau de perception, un bureau de poste, un bureau d'enregistrement et deux études de notaire ; la première médiocrement achalandée et la seconde une véritable sinécure : le titulaire de celle-ci avait mis la clef sous la porte et demeurait toute l'année à la campagne.

Royan pouvait passer à la rigueur pour un port de mer ; la munificence de l'État lui accorda un commissaire de marine, un gendarme de marine, le premier et longtemps le seul gendarme du canton, un bureau de douane, une compagnie de douane, la douane enfin complète, sous sa forme active et passive, en tunique de drap vert ornée de boutons d'étain.

Le commerce consistait presque tout entier dans la vente au détail, et encore le même marchand vendait à la fois l'épicerie, la poterie, la papeterie, la saboterie et la rouennerie. C'était la promiscuité de tous les articles confondus en un seul débit ; le monde a toujours commencé par le communisme, mais plus il marche, plus il tend à la division du travail et de la propriété.

Un banquier du nom de Dumoulin faisait seul ce que l'on appelait le commerce en grand, c'est-à-dire qu'il soumissionnait le transport du matériel de guerre de Rochefort à Royan. Ce transport nécessita naturellement l'acquisition d'une charrette à quatre chevaux, et l'acquisition d'une charrette la personne d'un roulier.

Tel commerce, telle industrie. Royan cultivait seulement les métiers qui sont en quelque sorte les premiers rudiments de la civilisation : les métiers de maçon, de forgeron, de menuisier, de bourrelier, de tonnelier, de cordonnier, de boulanger, etc. ; cette dernière industrie chômaient une partie de la semaine, car les familles dans l'aisance avaient ordinairement un four à domicile et mangeaient du pain de ménage.

Un tailleur à la fois bossu et boiteux cumulait la place de geôlier avec la fonction de l'aiguille. Car il y avait une geôle à Royan ; elle figurait au bout

de la halle et on la reconnaissait à sa lucarne grillée. Un sergent d'artillerie en retraite avait pris une patente d'armurier ; il transformait en fusils de chasse les vieilles carabines de l'empire. Un constructeur de navire éditait chaque année, dans la cour de sa maison, tantôt une chaloupe, tantôt une gabarre. Sitôt qu'il avait donné le dernier coup de main à sa barque, il lui attachait un bouquet à la proue et lui choisissait pour parrain quelque matelot du voisinage.

Le parrain remplissait un verre de vin, et, le jetant à toute volée contre le flanc de la chaloupe, il la baptisait du nom de quelque jolie fille en renom : c'était la jeune Madeleine ou bien la belle Suzanne. Le nom dépendait de la beauté du moment. On plaçait ensuite la belle Suzanne sur des rouleaux de pin ; douze bœufs la traînaient sur la couche jusqu'au dernier relais du jusan, et la laissaient languissamment couchée sur le flanc dans l'attente de la marée. Le flot venait ensuite la chercher.

Royan ignorait à cette époque les industries du second degré : coutellerie, horlogerie, charcuterie, pâtisserie, etc. Lorsque l'indigène avait besoin d'un couteau il allait l'acheter à la foire de Saujon. Si sa montre oubliait l'heure, il devait la porter à l'horloger de la Tremblade. Le charcutier attendait patiemment son jour dans la coulisse ; provisoirement chacun élevait pour son compte un cochon. Le pâtissier flottait encore dans l'ombre du futur, le gourmet confectionnait lui-même une espèce de pâte, cuite dans la friture, laquelle prenait vaniteusement le nom de merveille.

L'auberge de la Croix blanche portait abusivement le nom d'hôtel, mais ce n'était qu'une auberge, la plus célèbre à la vérité du canton, parce qu'elle avait l'honneur d'héberger la chaîne des forçats lorsqu'elle descendait en gabarre du haut de la rivière pour aller remiser au bagne de Rochefort.

Il y avait cependant à Royan un café, si on peut désigner ainsi une espèce de bouchon orné d'un billard à huit blouses fermées avec des poches de filet. Le cafetier vendait surtout du vin et de l'eau-de-vie. La bière passait alors pour une fanfaronnade ; aucun Royannais n'en pouvait boire sans faire la grimace.

Une vieille femme chargée d'un fagot de sainbois qu'elle allait vendre de porte en porte figurait l'unique pharmacie de la contrée, concurremment avec sœur Émilie et sœur Victoire. C'étaient deux religieuses que la Révolution avait oubliées dans leur couvent. Moitié cloîtrées, moitié mondaines, elles avaient acheté un baudet qu'elles montaient à tour de rôle pour visiter les malades dans les campagnes ; et il faut dire à l'honneur de

leur esprit de tolérance qu'elles soignaient aussi bien les protestants que les catholiques. Bien qu'il y eût deux cultes en présence, ils ne paraissaient différer que le dimanche à l'heure de la messe ou du sermon. Le pasteur et le curé vivaient sur le pied de la charité. Lorsqu'il y. avait un mariage mixte, on les voyait quelquefois dîner à la même table et faire volontiers après le repas une partie de piquet.

III

La bourgeoisie d'autrefois.

Le docteur Brochot, ancien professeur à l'hôpital de Rochefort, représentait la médecine légale. Mais il avait trop de talent pour mériter la confiance de la population. Deux officiers de santé complétaient le corps médical ; aucun n'avait pu réunir une clientèle assez nombreuse pour défrayer un ménage.

Non que la maladie manquât précisément dans le pays ; mais les fièvres, les fractures allaient consulter de préférence un illustre rebouteur, appelé le grand Pierre, personnage mystérieux qui passait pour sorcier, parce qu'il parlait tout haut en marchant et semblait toujours jeter au vent une formule de sortilège.

Comme la police correctionnelle troublait parfois le cours de ses opérations chirurgicales ou médicales, il donnait ses consultations dans les garennes. On le consultait pour une entorse et après avoir passé par ses mains on revenait estropié.

Mais le plus dangereux adversaire de la médecine légale n'était pas le grand Pierre, c'était Météreau.

Météreau arrivait à Royan à l'époque des hirondelles, traîné par quatre chevaux, dans un cabriolet à capote baissée et accompagné d'un trompette en vedette, d'un cymbalier en réserve. Il siégeait magnifiquement en costume de général à côté d'une jeune femme olive coiffée d'un diadème de papier d'argent et vêtue d'une robe pailletée de mousseline. Il présentait cette beauté à l'assistance sous le titre de reine de Saba ; la foule dévorait du regard cette majesté de pacotille échappée d'un clan de Bohême.

Au premier coup de fanfare qui annonçait l'arrivée de Météreau, tous les éclopés du pays accouraient autour de son cabriolet. Météreau leur racontait sa dernière ascension au Liban, où il avait trouvé l'hysope, prédestinée de toute éternité à guérir toutes les douleurs. Il leur montrait la céleste essence dans une fiole entourée d'un rouleau de papier. La reine de Saba distribuait l'hysope à la ronde, touchait l'argent d'une main éblouissante de pierreries,

et accompagnait chaque pièce de monnaie d'un mouvement de tête et d'un sourire de princesse.

Lorsque Météreau avait écoulé une quantité raisonnable de flacons, il procédait à l'extraction des dents, et les enlevait à la pointe de l'épée, avec tant d'adresse que les maux de dents attendaient une année son retour plutôt que de confier leur destinée à un autre opérateur.

Telle était à peu près, au temps de la Restauration, l'élite officielle, commerçante, industrielle de Royan. Il serait injuste cependant d'oublier le capitaine Boisseau, armateur en retraite. Le capitaine Boisseau avait gagné un million à faire le commerce de long cours à Saint-Domingue. Il avait acheté à la révolution le couvent des Récollets, et après l'avoir rasé il avait élevé sur l'emplacement la maison la plus monumentale de la commune.

Au moment de mourir à quatre-vingt-dix ans, il calcula que le Code civil autorisait l'héritage jusqu'au douzième degré. Comme il n'avait pas d'enfants, il colligea de droite et de gauche toute une tribu de parents, cousins plus ou moins lointains, rattachés par une branche quelconque à sa généalogie, et à chacun d'eux il donna par testament une part de succession.

Après le vénérable Boisseau, nous devons relater le capitaine de port Anquetil ; on l'appelait Beau-Temps-Belle-Mer, parce qu'il envoyait chaque jour à l'Indicateur de Bordeaux une notice météorologique qui reproduisait infailliblement cette formule : Beau temps, belle mer, par la plus grosse houle du reste, et la plus forte brise. Lorsqu'on lui faisait reproche de cet optimisme incorrigible qui faisait le vent et l'onde à son image : Bah ! disait-il, il faut bien encourager la navigation.

Mais de tous les notables le plus éminent était à coup sûr mon voisin Boulet, ancien avocat au parlement de Poitiers ; mon voisin possédait l'unique bibliothèque du bourg, et jouait passablement du violon ; il avait appris la botanique à ses moments perdus ; il avait même ajouté à ce premier bagage une légère teinture de géologie. Il allait de temps à autre ramasser au pied de la falaise des coquilles fossiles ; la population indigène, incapable de comprendre la valeur de ces médailles antédiluviennes, comme dit Buffon, l'avait surnommé Boulet-Caiilou.

Mon voisin avait épousé une Royannaise qui passait dans sa jeunesse pour une beauté, et réalisait le type du mari galant ; il marchait la tête levée, la poitrine ouverte, le pouce passé dans la brassière de son gilet. Il portait un habit marron, un pantalon de même couleur échancré sur la cheville ;

c'était le costume qu'il avait choisi le jour de ses noces, et, Par reconnaissance, il avait adopté à perpétuité la couleur marron.

Tous les jours de la belle saison, après le coucher du soleil, il mettait un bouquet à sa boutonnière, prenait son violon sous le bras et allait dans le fond de son jardin jouer une sonate aux étoiles. Un barbet virtuose, gravement assis devant lui, l'écoutait avec une attention soutenue et l'accompagnait de temps à autre d'une espèce de jappement de sympathie. Le voisin jouait ainsi bien avant dans la nuit, Jusqu'à ce qu'il sentît les cordes enrouées par la rosée trahir la bonne volonté du coup d'archet ; alors il rentrait à la maison, et il détachait le bouquet de sa boutonnière pour l'offrir à madame Boulet ; et nous autre ses voisins, alors petits enfants, condamnés à subir l'attentat périodique de la sonate à notre sommeil, nous n'entendions plus que la plainte des grenouilles dans la mare de la font de Cherve, et nous pouvions nous abandonner en toute sécurité au premier besoin de l'enfance.

IV

La saint Louis.

La bourgeoisie Royannaise vivait petitement ; elle disait deux repas par jour, le premier à neuf heures, le second à quatre heures de l'après-midi ; le bourgeois le mieux rente allait lui même au marché, son bouteillon à la main, mais il n'achetait guère que de la crevette ou du poisson ; bien que le bœuf ne coûtât que six sous la livre, il ne consommait de viande de boucherie que le dimanche, et encore sous forme de bouilli ; le bénéfice de la soupe grasse Justifiait cet excédant de dépense ; le gigot était un objet de luxe qu'on ne servait que dans les diners de cérémonie. On ne mangeait d'autre gibier que celui qu'on tuait ou qu'on recevait en cadeau.

Il n'y avait guère de ménage un peu aisé qui n'eût sa métairie, ou ne possédât sur la Seudre un marais salant ; le métayer fournissait le beurre, le lait, la volaille, le lard et le jambon ; le saunier apportait une fois par semaine une redevance d'anguilles, d'huîtres, de petoncles, de palourdes et de becs de jars. Quand la provision de coquillages venait à manquer, on dînait vaillamment d'une queue de sardine et d'un plat de mojettes, en bon français de haricots ; le café ne figurait sur la table que dans les rares occasions où le maître de la maison traitait un étranger. Le sucre raffiné n'avait pas encore pénétré à Royan, on n'y connaissait que la cassonnade ; on la tenait soigneusement fermée par un cadenas dans une boîte de fer-blanc.

La bourgeoisie mettait à sa toilette la même simplicité qu'à sa nourriture : le propriétaire fortuné coiffait un chapeau de toile cirée l'hiver et l'été une casquette de crin avec une visière par devant et une autre par derrière ; il portait une veste progressive qui descendait à moitié chemin de l'habit ; quant à l'habit, genre inconnu ! le juge de paix seul en possédait un et le mettait une fois par an pour rendre visite au préfet à l'époque du conseil de révision.

La femme du propriétaire affectait un peu plus de prétention à la toilette. La mode mettait à peu près dix années pour arriver à Royan. L'élégante du cru portait sous la Restauration la robe de l'empire, mais aucune dame

jusqu'alors n'avait poussé l'ambition jusqu'au chapeau : le bonnet représentait l'ultimatum de la coquetterie.

Les notables de Royan s'invitaient à tour de rôle à passer la soirée et à faire la partie. A la tombée de la nuit, quand la forge du forgeron protestait seule encore contre le silence, à l'angle du carrefour, les invités allumaient leur lanterne, chaussaient une Paire de galoches et allaient à la soirée comme à une conspiration, en rasant les murailles.

Une fois arrivés au rendez-vous commun, ils soufflaient leurs lanternes, ils laissaient leurs galoches à la porte et entraient à pas muets, en chaussons de laine, dans une grande pièce briquée, chauffée avec une bûche de pin. C'était là que se tenait la soirée. Du Moment où quatre joueurs étaient réunis, ils s'attablaient autour d'une chandelle illustrée d'une collerette de papier, et ils commençaient une partie de lulette.

La lulette est une contrefaçon du whist, qu'on joue avec des cartes étranges de couleur et de figure, appelées l'une le borgne, l'autre la vache, l'une le chêne, l'autre le double-chêne, un véritable grimoire. A huit heures sonnant, la partie cessait. Chacun rallumait son fanal, reprenait ses galoches, regagnait son ménage, et Royan dormait complètement jusqu' au lendemain, dans une paix profonde, au bruit de la lame ou de la rafale.

La classe ouvrière répétait, à peu de chose près, l'existence monotone de la bourgeoisie. Seulement elle restait fidèle dans son costume et dans son langage aux anciennes traditions. Les femmes portaient encore la coiffe démesurée de linon, pyramide renversée, dont les longues barbes flottaient aux vents, comme des voiles de navire. Mais à la mauvaise saison, elles déposaient cette coiffure colossale pour prendre l'héritaire capuchon de Saintonge, que les Romains avaient appelé cuculle, et qu'ils avaient adopté à l'armée ou en voyage.

La population prolétaire de Royan avait aussi sa soirée, mais elle la nommait tout uniment une veillée par respect pour le vieux langage.

On allait chez le voisin, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, pour égrainer le maïs. Chacun s'asseyait en rond sur un baquet renversé, une poêle entre les jambes, et pendant que le régime de maïs, vigoureusement frotté contre la queue de la poêle, tombait à flots d'ambre sur la terre battue du parquet, le plus vieux marin racontait la dernière campagne du bailli de Suffren aux Grandes-Indes, et la sublime tragédie du vaisseau le Vengeur. Quand le léger duvet des quenouilles de maïs venait à nager à flocons trop épais dans l'atmosphère, l'amphitryon versait aux travailleurs une moque de piquette.

La moque signifie une tasse d'argile ; le verre à boire figurait seulement sur la table de la bourgeoisie.

La population de Royan vivait, comme on le voit, dans une complète indifférence pour le progrès. Elle ignorait même, j'en suis persuadé, à quelle forme précise de gouvernement elle avait l'honneur de payer l'impôt. Elle savait bien que Napoléon avait régné, elle savait même qu'en 1815 son frère Joseph avait pris passage à Royan sur une chaloupe de pilote pour aller rejoindre en mer un navire américain ; elle savait encore que Louis XVIII régnait pour le Moment, car elle avait lu sur les actes notariés la formule : Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre ; mais elle ne comprenait pas la différence d'un roi à un empereur ; elle ne prenait part à la politique qu'une fois dans l'année ; c'était à la Saint-Louis.

La veille, le garde champêtre quêtait de porte en porte un fagot pour la monarchie ; il allait ensuite empiler sa collecte sur la couche, autour d'une perche surmontée d'un baril de goudron. Un arrêté du maire, proclamé à son de caisse, ordonnait aux habitants de mettre un drapeau à leur fenêtre. Celui qui n'avait pas de drapeau arborait une serviette au bout d'un bâton. Sur le coup de huit heures, on voyait descendre du château de Mons le maire de Labarthe, tête nue, son chapeau sous le bras, les flancs ceints de son écharpe. Il marchait gravement au son du tambour à la tête d'une compagnie de douaniers ; après avoir parcouru la grande rue, entre une double rangée de lampions, le cortège obliquait sur la plage où l'attendait la pile de fagots.

C'était un honneur d'allumer le feu de joie ; il était toujours réservé à une demoiselle, d'habitude la plus avenante ou la mieux pensante. Le garde champêtre apportait une torche allumée au maire, le maire la transmettait à la jeune fille. La flamme grimpait d'étage en étage dans les fagots d'ajonc, avec un crépitement précipité, et courait en longue traînée sur la rade ; alors tous les chapeaux dansaient en l'air, toutes les bouches criaient : Vive le roi ! les échos des rochers répétaient : Vive le roi ! Le stationnaire mouillé au large répondait aux cris par des coups de canon.

Le chevalier de Labarthe avait épousé Alexandrine Vallet de Salignac, qui lui avait apporté en dot le domaine de Mons et la terre de l'Anglade ; c'était Une fortune considérable, même après l'abolition des dîmes et des redevances. Mais le chevalier avait Une nombreuse famille, trois filles, si j'ai bonne mémoire, et trois garçons. Il aimait à vivre magnifiquement, en véritable gentilhomme ; il eût cru déroger en surveillant l'exploitation de

ses propriétés ; il chassait, il voyageait, il invitait, il traitait toute la menue noblesse du voisinage ; il dépensait deux fois son revenu. Il emprunta pour couvrir le déficit, d'abord à un taux supportable, puis à un taux usuraire ; le mobilier de Mons fut saisi, le maire n'eût Pas trouvé à la fin de sa vie un écheveau de fil à crédit ; quand il mourut, il fallut emprunter un drap Pour l'ensevelir. Quelques années après, une de ses filles chantait dans les rues de Paris, et l'aîné de ses fils exerçait l'état de roulier.

Cependant, vers le milieu de la Restauration, la politique avait fini par pénétrer dans ce qu'on appelait ambitieusement la société. Le notaire, le receveur de l'enregistrement, l'épicier, avaient formé avec les principaux propriétaires, de Vaux, du Maine Bertrand, de Jaffe, de Boube une association en commandite pour prendre à frais communs un abonnement au Constitutionnel ; le même numéro circulait de main en main à petites journées, et le dernier abonné qui le recevait le lisait une semaine tout au plus après son apparition. On rencontrait encore il y a quarante ans des numéros du Constitutionnel aux fenêtres : ils y remplaçaient les vitres cassées.

Mais l'homme du peuple restait toujours étranger aux discussions de la presse, aussi bien que de la tribune ; il travaillait, naviguait, pêchait la crevette, radoubait sa barque, chantait, sifflait, tirait à la conscription sans penser un seul instant qu'il vivait dans cette atmosphère particulière de la société qu'on appelle la politique.

V

Le mulâtre Bellamy.

La Convention avait envoyé Talien en mission à Bordeaux ; le proconsul poussa jusqu'à Royan pour organiser la défense de la Gironde ; il donna l'ordre d'y construire un fort sur la falaise ; on le fit dans toutes les règles de l'art, on l'entoura d'un fossé creusé dans le calcaire, on l'arma de pièces de vingt-quatre. Mais les canons couchés sur leurs affûts avaient beau allonger le cou par-dessus le parapet, ils n'apercevaient pas de voile ennemie en rade et ils n'eurent jamais occasion de lui envoyer un boulet.

Le fort servait uniquement aux fêtes de la République ; il servit le 4 germinal an VI à la fête de la jeunesse. Il y eut ce jour-là banquet patriotique et danse sur la pelouse. Il servit le 10 prairial de la même année à la fête de l'agriculture. Le maire laboura un champ à l'entrée du fort avec une charrue attelée de bœufs ornés de guirlandes. Lorsque le général Hoche mourut, c'est encore au fort de Royan qu'on fit une cérémonie funèbre en son honneur, « advenant le 2 vendémiaire an VI, » dit le procès-verbal de la municipalité. Les jeunes filles allèrent en chantant déposer une couronne de lauriers sur le buste du héros. Enfin le 18 brumaire an X, on y fêta la paix d'Amiens ; la population put voir le spectacle attendrissant des drapeaux anglais et français entrelacés.

La guerre entre l'Angleterre et la France recommençait une année après, et pendant la durée de l'empire le fort garda le silence ; ce ne fut qu'en 1814 qu'une escadre anglaise l'enleva par surprise. Quelque temps auparavant le vaisseau le *Regulus* était venu chercher un refuge en Gironde ; il remonta le fleuve jusqu'à la hauteur de Mechez, mais après la prise du fort, le capitaine n'eut plus qu'à incendier son navire.

Le *Regulus* brûla trois jours et trois nuits couvrant le fleuve d'une teinte de sang ; le feu gagna d'abord la batterie haute, puis il envahit la batterie basse, mais déjà la mer noyait la bouche des canons ; on entendait sous l'eau de temps à autre une explosion sourde comme la dernière plainte du navire mourant..., La mer s'ouvrit et se referma ; ce qui restait du *Regulus* avait sombré.

Le fort de Royan n'était plus, depuis la chute de l'empire, qu'un amas de décombres. L'ennemi, en l'abandonnant avait rasé la caserne, démoli le four a rougir les boulets. On voyait bien des fossés, des Parapets, les deux piliers d'un pont levis, mais on n'y retrouvait çà et là qu'un vieux canon rouillé ou un débris d'affût pour témoigner du passé. Le lapin de garenne faisait son terrier dans la poudrière et sa toilette du matin sur une bombe peut-être encore chargée.

La garnison de ce fort chimérique, encore classé au ministère de la Marine, consistait en un mulâtre, qui cumulait le titre de gardien et le brevet de maître d'école.

Le mulâtre Bellamy était venu au monde à Saint-Domingue. Il avait navigué une partie de sa jeunesse ; quand l'Angleterre eut fermé la mer à la marine marchande, il vint exercer à Royan le métier de maître d'école. On voyait à sa mise qu'il descendait de bonne famille et n'eût été la couleur de sa peau, on l'eût pris pour un ancien émigré.

Il portait un chapeau à cornes orné d'une cocarde blanche plissée, un habit à la française avec des boutons à fleurs de lis, des culottes courtes, des bas chinés, des souliers couverts de boucles d'étain, un paquet de breloques composé de ces baies rouges des Antilles appelées cocoles, qui babillaient en marchant avec un bruit de carillons, deux boucles d'oreilles de la dimension voulue par le directoire et enfin une queue qui expirait au milieu du dos en pointe d'asperge.

Le mulâtre Bellamy habitait une maisonnette vénérable, contemporaine du siège ; il tenait son école à un rez-de-chaussée d'un mètre en contre-bas, qui pouvait passer sans malveillance pour un caveau. L'instruction donnée en ce temps-là visait à la plus sévère économie : on apprenait à écrire sur du sable pour ménager le papier. C'est grâce à cette manière primitive d'enseignement que la moitié de la population de Royan a pu ensuite signer son contrat de mariage.

L'influence scolaire du mulâtre rayonnait à deux lieues à la ronde ; il n'existait, à cette époque, d'école communale ni à Vaux, ni à Courlay, ni à Saint-Georges, ni à Breuillet. Les petits garçons de ces villages venaient en sabots, par tous les temps, à l'école du mulâtre, un morceau de pain et un fromage de bique dans leur gibecière.

Le mulâtre, en un mot, personnifiait les deux grandes puissances du monde : l'intelligence et la force armée, il instruisait et il défendait la patrie ; enfin, qu'on nous pardonne cette considération toute Personnelle,

c'est à lui que l'auteur de ces lignes doit de pouvoir les écrire ; il nous a initié à cette Communion des esprits entre eux par la plume et par la lecture.

Sa main a tenu notre main le jour où nous avons tracé pour la première fois sur la page blanche les caractères qui portent la pensée, et nous remercions le Ciel de pouvoir écrire son humble épitaphe, avec son écriture elle-même, qu'il nous a léguée. Quelque chose de lui, par je ne sais quelle admirable solidarité du précepteur au disciple, est encore sur ce Papier.

Des années, des mondes ont roulé entre lui et nous, sa destinée et notre destinée. Mais toutes les fois que nous songeons que si nous avons pu, entre tous nos frères d'école, penser de la pensée de tous les temps, vivre dans une vie d'homme toute la vie de l'humanité, alors nous sommes tenté de nous écrire : Sois à jamais béni, toi à qui je dois tous ces biens de la Pensée. Tu étais venu d'une autre race, d'un autre soleil avec la servitude dans les veines, et c'est toi que la mystérieuse complication du sort a choisi pour m'apprendre à crier aux hommes la parole de liberté et d'harmonie.

Je me vois en ce moment, petit enfant, lorsque j'allais à ton école, mon crispin sur l'épaule, un cotret sous le bras, pour payer ma part de combustible à ton foyer. On m'a dit depuis que tu avais la fêrule intolérante pour la plus légère infraction de discipline. J'ai oublié cela pour me rappeler uniquement que, partout où j'écris, ta droite est là, quoique absente, qui écrit aussi sur la page, par la leçon que tu m'as donnée.

J'ignore où tu reposes, vieux maître qui t'es couché, au jour de la fatigue, sous le poids des années. Tu es mort dans l'oubli, tu dors dans l'abandon ; tu n'a pas de pierre qui marque ton sommeil. L'herbe a reverdi quarante fois sur ta dépouille ; ton nom revient à peine çà et là sur la lèvre de ceux qui t'ont connu ; je veux protester, puisque j'en trouve l'occasion, contre cette ingratitude. Je t'aurai nommé au moins une fois de plus, et il me semble, à je ne sais quel frémissement intérieur, ô premier père de mon âme ! que tu m'as entendu.

VI

Les jours de fête.

Royan vivait donc en dehors du mouvement de l'histoire. Il profita de son isolement pour garder la poésie du passé. Car il avait, lui aussi, sa poésie. Il célébrait, au mois de mai, la fête des fleurs, l'infioratura, comme en Italie.

Le dernier jour d'avril, les petites filles mettaient un panier sous leur bras, et allaient de porte en porte lever la dîme sur les parterres. Elles entraient d'un air modeste, le regard baissé, dans la maison, et demandaient timidement au propriétaire la permission de cueillir un bouquet.

Le propriétaire la donnait en soupirant ; il fallait bien la donner ; et à peine lâchées dans le jardin, les bouquetières improvisées pillaient les plates-bandes, fourrageaient les giroflées, les roses, les boules de neige, les jacinthes, tondaient les lilas, ébranchaient les lauriers, fauchaient, cueillaient à la volée tout ce qu'il était possible de faucher et de cueillir, remplissaient leur panier jusqu'à l'anse, bourraient leur tablier jusqu'au menton, et, après cette main-basse hypocrite sur le printemps, battaient en retraite en faisant une révérence effrontée au maître de la maison.

Malheur au contribuable forcé qui, par amour de la tulipe, ou sentiment de propriété, aurait refusé cette redevance en nature, et repoussé cette invasion accompagnée de révérences. Son jardin aurait été aussitôt maudit, dans les fosses d'asperges et dans les carrés de laitues. La vengeance du ciel serait tombée sous forme d'une pluie de taupes sur cette terre de malédiction. Il n'y aurait pas eu, dans la contrée, une seule taupinière vivante qui n'eût sauté par-dessus les murs de son parterre, malgré l'écriteau sinistre : il y a ici un gripet, c'est-à-dire un piège tendu.

Le propriétaire avait donc à choisir entre la taupe et la jeune fille, et, dévastation pour dévastation, il préférait encore la dernière extrémité.

Les fleuristes mettaient leur collecte en commun et faisaient en secret, sous la direction de la plus âgée, Une couronne, ou plutôt une coupole de fleurs qui renfermait deux autres couronnes. Au lever de la première étoile, la mystérieuse coupole, illuminée d'une girandole de chandelles de résine,

sortait de sa cachette, et montait solennellement sur une corde au-dessus de la rue, d'une lucarne à l'autre de grenier.

A peine commençait-elle à osciller au vent, encore émue de son ascension, que les jeunes gens prenaient la main des jeunes filles et formaient, sous cette constellation embaumée, une première ronde nubile qui renfermait deux autres rondes, l'une d'adolescents, l'autre d'enfants. Le vieux Fourré faisait jaillir de sa cornemuse une première note de provocation, et les trois âges de la vie, représentés par les trois couronnes, tournaient concentriquement les uns autour des autres, au refrain d'une ballade chantée en patois de Saintonge.

Le vieux Fourré était le ménétrier en titre de la contrée. La nature avait mis un siècle pour le moins à le former. Il tenait son talent d'un aïeul perdu dans la nuit de la légende. Cet aïeul avait engendré un premier fils à la cornemuse. Ce premier fils en avait engendré un second qui avait encore perfectionné la ritournelle. La Providence avait ainsi constitué de Fourré en Fourré une dynastie de ménétriers.

Bien que le dernier né du nom vécût au village de Chantemerle, il jouissait d'une immense réputation. Toute la jeunesse aimait et sautait à la ronde au souffle de son génie. Il conduisait les noces à la mairie et de la mairie à l'église. Lorsqu'il était assis sur son trépied, c'est-à-dire sur son tonneau, il vidait une bouteille sans interrompre la contredanse. Il continuait l'air commencé en pressant amoureusement du coude la vessie palpitante sur sa poitrine.

A dix heures, la prudence des mères sonnait d'un mot le couvre-feu. La ronde dénouée flottait un instant en groupes épars. La main cherchait encore la main une dernière fois. Un sourd chuchotement errait çà et là dans la mêlée. Chaque famille regagnait son foyer. Le vieux Fourré reprenait le chemin du village en poursuivant le cours d'une ariette et en réveillant les chiens de ferme sur son passage.

Une heure après, lorsque l'illumination de la couronne mourait, étoile par étoile, au milieu des parfums ; que la cornemuse murmurait à peine, dans le lointain, une dernière note perdue au milieu des aboiements ; que la rue, éteinte fenêtre par fenêtre, retombait dans le silence et dans le repos, le passant attardé voyait rôder, d'intervalle à intervalle, des spectres muets qui portaient une pioche sur une épaule, et, sur l'autre, une branche d'aubépine, ornée de rubans et de guirlandes. Ces spectres étaient des fiancés qui allaient planter le Mai à la porte de leur promise. Souvent deux rivaux se

rencontraient au seuil de la même affection. Ils déposaient côte à côte leur déclaration et repartaient en silence chacun de son côté.

Le lendemain, au petit jour, la femme de Courlay, qui conduisait à Royan son âne chargé de fagots de pin, voyait parfois plusieurs Mai debout à la porte d'une seule maison et disait en passant : La Ramberte a fait provision de bois ; après vendange elle entrera en ménage.

La Fête-Dieu succédait à la fête de mai ; ce jour-là, la cloche de Saint-Pierre sonnait à toute volée. La procession sortait de l'église le crucifix en tête, au chant d'un psaume en faux-bourdon ; la bannière de la Vierge suivait, portée par une demoiselle en blanc, la plus pieuse de la paroisse. A la suite de la Vierge venait une escouade de jeunes filles, les cheveux épars, chargées de corbeilles de mousseline pleines de coquelicots ; après elles marchaient les enfants de chœur avec leurs ceintures rouges et leurs encensoirs ; puis deux bedeaux qui tenaient sur un plat d'argent, l'un la fleur de vigne, l'autre un épi de blé, ensuite deux diacres qui portaient sur des pavois les douze pains et l'agneau de la cène ; le curé fermait la marche en chasuble, sous un dais de velours, profondément recueilli en lui-même, le Saint-Sacrement devant sa figure. Enfin, derrière le curé, la foule défilait sur une litière embaumée de fenouil, entre deux rangs de draps de lit, piqués de roses, et en chantant des cantiques.

Lorsque la tête de colonne arrivait devant un reposoir, les petites filles faisaient halte, adressaient trois révérences au Saint-Sacrement et, au signal que donnait le vicaire en frappant son missel, envoyaient des poignées de fleurs aux quatre vents. Les enfants de chœur s'agenouillaient à leur tour et se relevaient trois fois en balançant leurs encensoirs. C'étaient là les véritables fêtes de Royan et ses principales distractions.

Toutefois, l'honnête canton possédait encore, de temps à autre, un spectacle. Il y avait un montreur de marionnettes qui battait continuellement la campagne, de la Charente à la Gironde. Il allait de foire en foire, et dans l'intervalle d'une foire à l'autre, il conduisait à Royan son théâtre errant traîné par un caniche.

Un montreur d'ours lui faisait autrefois concurrence, mais après une longue lutte et une longue iliade à coups de bâton sur le grand chemin, les deux rivaux avaient fini, de guerre lasse, par unir leurs troupes et par réjouir les populations de la côte à frais communs.

L'ours accompagnait ordinairement Polichinelle : lorsque l'un montrait sa bosse à Royan, l'autre montrait déjà le bout de son museau. La halle

servait de salle de spectacle. Le joueur de marionnettes dressait contre un pilier sa baraque de toile à matelas, éclairée de deux bouts de chandelle. La pièce représentait invariablement la querelle acharnée d'un débiteur contre son créancier. Le créancier était un vieillard hydropique, le débiteur était Polichinelle. Le créancier voulait être payé argent comptant, Polichinelle, au contraire, voulait payer d'une autre monnaie. Le drame marchait ainsi pendant une heure, de péripétie en péripétie, de bourrade en bourrade. Enfin, après une dernière altercation, Polichinelle tirait traîtreusement son épée et perforait son adversaire.

La blessure laissait échapper un jet d'eau qui décrivait une parabole dangereuse sur la tête des spectateurs, et les refoulait à trois pas en arrière. L'ours devait profiter de la brèche ouverte dans la foule pour remplir l'intermède et danser un pas de ballet.

Le plus souvent il exécutait de bonne grâce son rôle d'acrobate, mais parfois aussi il aimait mieux jouir du spectacle pour son propre compte que d'y jouer sa partie. Son maître avait beau le secouer par la muselière au tonnerre d'un tutu panpan formidable, Martin faisait la sourde oreille et persistait dans son système d'inertie.

Au lieu de tenir son bâton horizontalement pour attaquer un menuet, il le plantait en terre, croisait ses pattes à l'extrémité, posait son museau sur ses pattes croisées et regardait d'un air béat le vieil usurier hydropique lancer, au milieu d'un rire universel, une intarrissable cascade dans le néant.

Le lendemain, la comédie ambulante pliait bagage, et le rémouleur venait installer sa meule sur la trace encore fraîche des pas de Martin ; il parcourait les rues de Royan en criant d'une voix chevrotante, imprégnée d'Auvergnat : Couteaux, rasoirs à repasser !

A ce cri de délivrance, quiconque avait perdu le fil de son couteau ou de son rasoir reprenait espoir. Le vigneron apportait sa serpe, le jardinier sa serpette, le maître d'école son canif, la couturière sa paire de ciseaux suspendue à une châtelaine d'argent. La meule tournait une semaine et partait après avoir aiguisé Royan.

L'acier repassé a sa conséquence comme un principe ; le rémouleur appelait à sa suite un complément.

C'était un homme à figure sinistre qui portait sur sa tête un bonnet de laine et à sa ceinture une gaine de cuir surmontée d'un manche de couteau. Il étendait sous la halle un lit de paille et retroussait jusqu'au coude ses manches de chemise. Alors un bruit lamentable traversait tout à coup le

silence de Royan. Le Sénat de Rome entendit une fois ce bruit-là pendant une séance. L'orateur interrompit son discours. Ce n'est rien, dit Sylla, en faisant signe à l'orateur de continuer ; c'est une légion qu'on châtie. On égorgeait en effet une légion.

L'homme au bonnet de laine était un sacrificateur à la journée. Il tuait à la file tous les cochons de bonne volonté qui venaient réclamer son office. Il les grillait sur place et les rendait au propriétaire tout prêts à passer à l'état suprême de salé ou de jambon.

Lorsqu'une ménagère avait dit : j'ai tué mon goret, locution ambitieuse comme on le voit, car une main étrangère accomplissait le sacrifice, la nouvelle circulait aussitôt dans le quartier.

Or, pendant que la victime gisait sur un tréteau dans la pose tragique de l'immolation, la jugulaire béante et les oreilles retroussées par la flamme, les matrones du voisinage, constituées de temps immémorial en société d'assistance mutuelle, accouraient, un tablier de toile à la ceinture, pour détailler à frais communs la chair de l'holocauste.

Après avoir transporté le cadavre par quartiers sur la table de la cuisine, les unes découpaient le lard et le jetaient au fur et à mesure dans un chaudron fumant sur le trépied ; les autres soufflaient les boyaux d'un souffle inspiré, les remplissaient en conscience de sang vermeil ou de chair à saucisse et suspendaient ces glorieux trophées en guirlandes aux poutres du plancher.

A la fin de la journée, la ménagère dressait une table de gala au milieu de la fumée ineffable réservée autrefois aux dieux de l'Olympe et servait à ses compagnes de travail un festin homérique, composé de vingt plats, tous extraits du même principe : de morceaux de couenne, de grattons et de grillades. On appelait cela gorailier. On arrosait largement la goraille de vin blanc de Médis.

La place antique, essentiellement multiple, servait à la fois au théâtre, à la tribune et au tribunal. La halle de Royan, primitive comme l'Agora, pratiquait cette loi de communisme ; elle servait à la comédie, au remoulage et au sacrifice.

VII

Le James Watt.

Après ces divers drames joués sur la même scène, Royan retombait dans l'isolement. Une ébauche de route dessinée en spirale pour prolonger l'agrément du voyage, semblait à toute force conduire à Rochefort. Mais ce n'était là qu'une utopie généreuse qui Courait, dès la première lieue, à l'état de bonne intention.

La chaussée, de mémoire d'homme, n'avait Jamais été ferrée, et à la mauvaise saison elle était tellement effondrée, qu'elle devenait impraticable aux voitures.

Lorsque la châtelaine de Belmont allait entendre le dimanche la messe à Saint-Pierre, elle mettait deux paires de bœufs au respectable carosse de son aïeul. Mais souvent le bouvier surpris par une averse devait dételer les quatre bœufs au milieu du chemin et laisser le carrosse embourbé jusqu'à nouvel ordre dans une fondrière.

Le maquignon seul pouvait tenter le passage pour aller à la foire de Saujon. Il nouait la queue de son bidet avec un bouchon de paille et la relevait artistement sous la croupière. Solidement lesté ensuite sur la selle par une paire de grosses bottes, il affrontait, son fouet à la main, ce nouvel élément liquide où sa monture enfonçait jusqu'au garrot. Enfin une excursion à Rochefort en plein hiver passait au regard de tout Royannais de bon sens pour une entreprise aussi laborieuse que la campagne de Russie.

La première fois que la population de Royan vit une voiture attelée d'un cheval, elle crut voir une scène de l'Apocalypse. Ce fut un notaire qui lui donna le spectacle de ce trait d'audace. Il avait fait un voyage à Paris, à franc étrier, au moment de l'Invasion. En passant un jour devant le bivouac du prince d'Orange, aux Champs-Élysées, il avait admiré le fourgon d'une laitière hollandaise. C'était un véhicule ventru, taillé sur le patron massif d'une galiote, et destiné à naviguer aussi bien qu'à rouler dans la boue liquide d'un marais.

Le notaire acheta le fourgon amphibie de la laitière hollandaise et l'amena triomphalement à Royan. Pendant une partie de la Restauration il

garda le monopole de rouler voiture. Il allait de Royan au Mathes et des Mathes à Royan ; mais malgré la solidité native de l'extravagante carriole, il la laissait prudemment hiverner sous le hangar.

Royan n'avait donc, du côté de la terre, aucune sortie, et de l'autre côté il n'avait que la route de l'Amérique. Sa dernière borne à l'ouest était la tour de Cordouan, cette lampe posée en pleine mer, sur la crête fumante des brisants.

Chaque soir elle tournait sa face aux quatre points cardinaux, comme si elle cherchait dans l'espace le messie inconnu qui devait régénérer ce petit bourg oublié sur son rocher. C'était dans l'espace, en effet, que flottait l'arche d'alliance encore invisible destinée un jour à unir Royan avec la civilisation.

Un matin, — c'était au mois de juillet, — le ciel étalait un bleu irréprochable d'un bout à l'autre de l'horizon ; le regard le plus exercé y eût cherché vainement une trace de vapeur ou une possibilité de nuage ; le vent soufflait de terre avec tant de nonchalance que l'aile des moulins faisait à peine un quart de tour à chaque haleine ; elle attendait ensuite la bouffée suivante de la brise pour recommencer à tourner. La mer, étincelante à l'infini, dormait paisiblement au soleil, sans un frisson à la surface. Elle semblait étouffer en elle la vague comme sa respiration et montait et baissait d'un seul bloc, au pied du rocher, couvrant et découvrant, tour à tour, le varec ruisselant, au regard du spectateur. C'était l'heure du jusant.

Le capitaine Beau-Temps avait mis sa longuevue sous son bras pour aller inspecter l'état de la rivière. Jamais il n'avait trouvé une meilleure occasion de mériter son surnom. Il se promenait en attendant le déjeuner avec le doyen des pilotes. Les deux amis devisaient pour la centième fois des riches captures qu'ils auraient faites, s'ils n'avaient pas été pris eux-mêmes par les Anglais ; ils allaient et venaient, parcourant juste un espace de dix pas, comme sur le pont d'une chaloupe. La jambe du marin garde à terre l'habitude de la planche qu'il arpentait sur l'Océan.

Ils tournaient ainsi sur place depuis une heure, lorsqu'on jetant un dernier coup d'œil sur la pleine mer, le capitaine Beau-Temps aperçut au large, derrière la tour de Cordouan, une légère tache noire sur le bleu du ciel. Il examina d'abord à l'œil nu cette nouveauté météorologique inconnue dans le golfe de Gascogne. Peu à peu la tache grossit, monta, serpenta sur le ciel et flotta en banderole. Le capitaine ouvrit sa longue-vue et regarda une

minute cette colonne de bitume qui semblait marcher sur la ligne de l'horizon.

— C'est un navire qui a le feu à bord, dit-il.

Et il repassa la lunette au pilote.

Le pilote examina à son tour cette traînée de fumée et répéta :

— C'est un navire qui a le feu à sa mâture.

Le capitaine Beau-Temps voulut suivre les progrès de l'incendie.

Mais à peine eut-il de nouveau déployé la lunette qu'il la laissa retomber avec stupeur.

— Regarde, dit-il au pilote ; je crois que j'ai la vue troublée.

Le pilote passa la manche sur le verre de la longue-vue et interrogea attentivement l'immensité.

— Le navire entre en rivière, dit-il ; tout à l'heure il courait de l'ouest à l'est, maintenant le voilà par le travers de Cordouan.

— Comprends-tu cela ? reprit le capitaine Beau-Temps.

— Pas plus que vous, capitaine ; le navire est rasé comme un ponton. Il n'a pas un bout de toile dehors, et aurait-il toute sa voilure sortie jusqu'à la dernière bonnette, que par cette petite brise du nord-nord-est il ne pourrait entrer.

— Et de plus, reprit le capitaine, la mer commence à perdre ; le courant devrait le porter au large, et cependant, si j'en juge par le chemin qu'il a déjà fait, il doit au moins filer dix nœuds contre vent et contre marée.

— Ce doit être le navire du diable, ajouta le pilote, qui vient directement de l'enfer, car il fume sans brûler et frise, sans broncher, la barre de Saint-Palais, où j'aurais déjà dix fois échoué ma chaloupe.

Une heure après ce dialogue, la population de Royan, rangée sur la falaise, contemplait une chose étrange, une merveille, une prophétie, une révélation visible, une date de l'humanité, la gloire d'une génération, une victoire enfin que la Providence du progrès donne à peine un jour sur vingt siècles en spectacle à l'humanité. Le navire filait déjà devant la côte de Royan, avec une grâce incomparable et une incompréhensible vitesse. Il rase le pied de la falaise en agitant à ses côtés deux puissantes nageoires, qui fouettaient la mer avec fureur et la rejetaient au loin gémissante et brisée en poussière d'écume. De temps à autre un soupir profond, accompagné d'un bruit de marteaux sortait des flancs mystérieux du navire. On entendait un bruit de pelles de fer qui grinçaient contre la tôle, comme si d'invisibles cyclopes eussent remué les brasiers d'un cratère.

Tout à coup, le volcan flottant se tut et glissa en silence. Les deux nageoires s'arrêtèrent, et après un moment de suspension, tournèrent en sens contraire. Le navire recula et demeura immobile comme au mouillage. Une longue haleine blanche jaillit du tuyau avec un bruit strident qui glaça d'épouvante les spectateurs. Une flamme brilla à l'embrasement d'un sabord, et un coup de canon, répercuté d'écho en écho par les rochers, alla porter le long des côtes la plus grande nouvelle du dix-neuvième siècle. Le vaisseau hissa, en même temps, le drapeau anglais, l'appuya d'un second coup de canon, et demanda un pilote.

Un pilote eut assez de courage pour monter à bord de ce ponton fantastique qui devait porter quelque secret de sorcellerie.

Le navire tournant ensuite avec aisance sur lui-même montra à la population stupéfaite de Royan sa large poupe, où brillait en lettres d'or cette simple inscription : James-Watt ; il vomit en parlant un torrent de fumée, et remonta la rivière en secouant orgueilleusement son panache.

Quelques barques essayèrent de suivre à la rame le colosse embrasé, qui fuyait à toute vitesse. Mais, après avoir tourné et dansé un moment dans les remous du sillage, les rameurs virent bien que leurs bras sécheraient sur l'aviron avant d'atteindre un aussi vigoureux marcheur.

Assurément, dans cette foule debout, stupéfaite, et le regard fixé sur le nuage errant qui emportait un navire, il n'y avait personne assez inspiré de l'esprit de l'avenir pour oser dire, pour oser penser que ce Léviathan mugissant, manœuvré comme par un génie, venait de jeter sur la côte, là, en passant, d'une bouffée, une ville nouvelle à la place de l'ancien Royan.

Cet homme-là eût été, pour une semblable témérité, dûment atteint et convaincu de folie. Comment concevoir en effet qu'un simple ponton qui avait pour mât un tuyau de cheminée, pouvait débarquer en une minute, sur un rocher, jusqu'alors séquestré du royaume, tous les progrès de la civilisation : hôtels, maisons, villas, routes, diligences, restaurants, pharmacies, bibliothèques, cabinets de lecture, orchestres, pianos, billards, nouveautés, horlogers, pâtisseries, orfèvres, écoles, couvents, chapelles, doctrines nouvelles, doctrines anciennes, orgues ; ingénieurs, violons, poètes, gendarmes, et que sais-je encore !

Cette prédiction eût annoncé pourtant la vérité. Le jour où le premier bateau à vapeur passa devant Royan, Royan revêtit aussitôt une autre nature, comme transformé par la baguette d'un magicien.

VIII

A l'heure du bain.

Royan avait plusieurs conches creusées par la lame qui étaient autant de salles de bains exposées au midi. La grève, unie comme l'ambre et inclinée en pente douce, absorbait la chaleur du soleil. La marée roulait ensuite lentement sur le sable chauffé, et offrait à la belle saison une eau toujours agréable aux baigneurs.

La campagne, le long de la côte, passe pour suffisamment belle sans avoir cependant aucune prétention à la beauté. Uniforme et paisible de caractère, elle ondule en molles collines, alternativement semées de blés, de sainfoins, de vignes, d'ormeaux, de moulins et de taillis. C'est une idylle simple qui a uniquement la vertu de la sincérité et de la bonhomie : la campagne, voilà tout, mais naïvement et modestement.

Elle peut encore, malgré cela, suffire à l'habitant, — j'allais dire au prisonnier de la ville, —qui n'a d'autre ressource qu'une banlieue pour causer avec la nature. Il y trouvera, du moins à l'occasion, un troupeau authentique de moutons, qui n'est pas là uniquement pour aller à l'abattoir. Il y respirera, au mois de juin, la rustique odeur de l'hyèble et du fenouil. Il y entendra enfin, le soir, à la brune, le récitatif à voix basse de la mer, qui est comme un poème rêveur répandu sur le paysage.

Il n'y a de vraiment beau sous le soleil que la mer et que la montagne, mais si nous avons un choix à faire entre l'une et l'autre, c'est la mer qui aurait la préférence. On est toujours trop loin ou trop près de la montagne ; trop loin ce n'est plus qu'une toile d'opéra ; trop près on a la figure contre la muraille. Un paysan quitta un jour son village pour visiter Paris, et trouva que les maisons l'empêchaient de voir la ville. On en pourrait dire autant de la montagne, ses pentes abruptes interceptent le paysage. On voudrait pouvoir lever le rideau et reculer la perspective.

La montagne, d'ailleurs, comme la sculpture, parle seulement au regard, on la croirait elle-même la sculpture fantastique du déluge, l'image pétrifiée d'un monde évanoui. Éternellement telle qu'elle, il faut la voir et passer ; autrement elle fatigue l'émotion, et encore cette émotion écrase plutôt

quelle n'élève l'esprit. Au pied de la montagne, l'homme toisé de si haut ne peut guère éprouver que le sentiment de sa petitesse.

Mais la mer, c'est la poésie vivante, toujours en action, toujours modulée, toujours variée, tantôt recueillie et rêveuse, tantôt irritée et terrible, souriante à la brise de printemps, écumante sous le fouet de l'éclair, bleue au soleil, mystérieuse au clair de lune, lorsqu'elle endort les étoiles sur ses vagues haletantes et les berce au rythme alternatif de sa complainte. Musique, lumière, brise humide et parfumée d'une énergique senteur, on l'entend, on la voit, on la respire à la fois. Elle pénètre par tous les pores, elle vibre dans toutes les fibres, elle Parle par tous les sens à toutes les sensations. Image de l'infini, infinie elle-même, au lieu d'emprisonner l'âme comme la montagne, elle l'attire, au contraire, elle l'entraîne, elle l'emporte dans l'espace ; de quelque part que l'homme la contemple, il la domine du regard ; le créateur ne l'a faite grande que pour donner plus de grandeur à notre pensée.

Avec ces divers mérites de plages et de promenades, un établissement de bains de mer eût prospéré partout. Mais Royan occupait, comme nous l'avons dit, un rocher perdu à l'extrême limite du possible. Aucune certitude de chemin ne pouvait y conduire une voiture. De temps à autre, il est vrai, un touriste intrépide venait de Bordeaux en chaloupe y faire une rapide apparition. Il prenait un bain pour tâter l'eau, chassait la caille et repartait le lendemain, émerveillé de sa découverte de géographie.

Il avait découvert Royan. Il racontait au retour qu'il y avait trouvé d'excellentes gens et de meilleures crevettes. Le secret une fois ébruité sur le cours du Chapeau-Rouge, Royan eut à Bordeaux un commencement de réputation. La curiosité, cette providence secrète des choses, gagna les esprits. Une, deux, trois, quatre familles descendirent la Gironde pour reconnaître le pays. Elle revinrent l'été suivant.

Un Anglais millionnaire partit un jour de Bordeaux avec sa femme pour aller dépenser tout au plus une semaine à Royan. Le huitième jour il acheta une maison et un jardin sur la falaise ; vingt ans après, il retourna en Angleterre.

Il passait la journée sur une terrasse, en face de sa compagne, devant un guéridon orné d'une bouteille de porto, placée là sous le régime de la communauté. C'était une litanie muette de verres remplis et vidés ; quand l'un avait bu, l'autre buvait. Aucune Parole n'interrompait cette mystique communion. Dans les entr'actes seulement, madame mettait le menton sur

son poing, monsieur mettait la tête dans sa main, et tous les deux contemplaient un instant la mer qui était pour eux la continuation de la Patrie.

Enfin, après vingt ans d'extase devant l'océan, la femme mourut. Le mari brûla la toilette de Mistress et jeta la cendre au vent ; après quoi, il vendit la maison de Royan et alla ensevelir son deuil dans les brouillards d'Albion. Il avait mérité toutefois la reconnaissance du pays : il y apporta le premier magnolia.

Le flot de l'émigration alla toujours montant. A l'époque du ministère Villèle, il pouvait y avoir à Royan une centaine de baigneurs. Un bateau à vaPeur en demi-solde y tenta un premier voyage pour utiliser ses loisirs. La tentative réussit médiocrement. Le malheureux bateau, léger de voyageurs, dut économiser sur le combustible. Il brûlait des bûches de pin pour chauffer sa chaudière. Après une traversée à petit feu, il vint tristement échouer comme une baleine dans la vase du port, en soufflant par son évent un jet mourant de vapeur.

Un second voyage réussit un peu mieux que le premier, un troisième que le second. La population échelonnée le long du fleuve, prit insensiblement l'habitude de voir passer et repasser dans un nuage de fumée ce courrier d'une nouvelle civilisation. Le nombre des voyageurs augmenta d'année en année.

Le premier bateau, impotent, prit sa retraite pour aller mourir à l'état de ponton. Il céda la place à un autre paquebot plus actif, nouvellement sorti du chantier. Celui-ci brûla du charbon au lieu de bois, et mit six heures en moyenne pour faire la traversée. Lorsque la population de Bordeaux vit qu'une matinée seulement la séparait de Royan, elle y courut comme à une partie de plaisir. Un capitaliste royannais eut l'idée de construire, sur la Conche, une douzaine de baraques. Cela passa pour un établisse ment.

On pouvait prendre des bains à Royan. Comme une partie des maisons ouvrait sur la mer, les baigneuses sortaient de leur chambre en costume de circonstance. Elles y mettaient à cette époque médiocrement de coquetterie. Elles portaient des chapeaux de paille larges comme des meules, des robes d'étamine verte flottantes comme des dominos, et des chaussons de lisières larges comme des chancelières. Sous ce déguisement elles auraient eu le droit de faire concurrence aux figures que les paysans mettent dans les chènevières pour effrayer les moineaux.

A la manière de livrer leur personne à la vague, un physionomiste pouvait juger de leur caractère. Les mères dévouées traînaient à leur suite leurs enfants. Les malheureux transis, grelotants de froid et de frayeur, pleuraient et criaient à tue-tête chaque fois que la vague déferlait sur leur corps ; mais leur mère les entraînait toujours dans l'abîme bienfaisant avec une tendresse pleine de férocité. D'autres personnes, plus charitables encore, voulaient étendre le bienfait du bain à toute la famille, et remorquaient au bout d'une corde un chien récalcitrant qui, arc-bouté sur ses deux pattes de devant et la queue entre les jambes, aurait plutôt consenti à être étranglé sur place que tiré plus en avant dans le perfide élément.

Les natures sympathiques restaient au bord de la mer dans la frange pétillante de l'écume. Accroupies à trois ou quatre sous un parapluie, elles brodaient en cercle ou faisaient la conversation. A leur côté les âmes indolentes étendues sur leur ventre mettaient leur volupté à se laisser soulever par la vague et déposer délicieusement sur le sable encore tiède de l'ardeur du soleil. Les natures contemplatives, couchées au contraire sur le dos à la façon de tortues désarçonnées, remuaient lentement les mains et les pieds comme pour gesticuler les rêves paresseux de leur imagination. Enfin, les natures actives, plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture, imprimaient à leur corps un perpétuel balancement, de haut en bas et de bas en haut, semblable au mouvement d'une machine à vapeur ou du mercure dans un baromètre.

C'était pourtant le besoin de ce plaisir qui devait faire une ville de Royan.

IX

La première route.

La population avait chaque année à loger une invasion de baigneurs ; elle dut naturellement improviser de nouveaux logements. Celui-ci exhaussa ; celui-là rebâtit sa maison.

La démolition gagna de proche en proche, et la bicoque, partout condamnée à mourir, ressuscita partout sous une brillante toilette de pierres neuves élégamment alignées. La vitre chassa le canevas de la fenêtre ; la persienne succéda au contrevent.

Les trois rues furent, pavées avec des moellons économiques, il est vrai, semés de distance en distance. N'importe, c'était toujours un programme de pavé, un pavé futur. Le principe était posé, l'avenir pouvait en tirer la conséquence. Nous disons les trois rues, bien que le conseil municipal, par sentiment de patriotisme, en eût extrait au moins quinze ou vingt, en les divisant à l'infini par de savants calculs.

A chaque division et subdivision de rues il donna un nom de son invention. Il obtint ainsi un nombre suffisant de quartiers pour affirmer que Royan était une ville du quatrième degré.

La ville y était effectivement, sauf une dernière formalité, le numérotage des maisons.

Après avoir mûrement débattu ce problème, le conseil municipal commença par un bout de la ville pour finir à l'autre extrémité. Cependant, comme une ville croît ordinairement par la circonférence, il arriva qu'à un bout de la ville toutes les maisons nouvellement bâties se trouvaient forcément hors la loi des numéros. Il fallut qu'un homme d'expérience arrivât tout exprès de Paris pour enseigner à la municipalité que le numérotage devait rayonner du centre à la circonférence.

Royan avait des rues, des numéros à ses rues, mais il n'avait pas encore de mairie. Il acheta la maison du capitaine Boisseau, laquelle avait eu longtemps la plus florissante physionomie du pays. On planta sur la corniche un bâton tricolore surmonté d'un drapeau. On grava ensuite sur une plaque cette inscription : Hôtel de ville. On mit dans une salle l'état

civil ; dans une autre, le concierge ; dans une troisième, la justice de paix ; dans une dernière, la Prison.

Une mairie exige une place, pour faire la symétrie. On abattit la halle et sur les décombres on installa un modeste forum qui servit, une fois par an, à passer la revue de la garde nationale et, deux fois par semaine, à tenir un marché.

Une place est une provocation à une promenade. La commune possédait sur la falaise un champ, semé de piquets, où les ménagères venaient à tour de rôle sécher leur lessive.

Le conseil municipal décida par un arrêté que ce champ serait une promenade. Royan ne pouvait en conscience envoyer promener ses hôtes à l'ombre des piquets. Mais le voisinage de la mer excluait toute idée de plantation, car le vent d'ouest rôtit impitoyablement la verdure. Au bout d'une année, les jeunes plants n'étaient plus à l'air que des rameaux noircis comme des charbons. Dans cette extrémité, le conseil vota pour sa promenade quatre allées de tamaris.

Le tamaris, que les Royannais appellent tamarin par défaut de prononciation, est le plus poétique arbuste du midi. Sa fine chevelure d'un vert tendre ressemble à l'algue flottante qui pend au rocher. On dirait une algue elle-même transplantée du fond de la mer sur le rivage. Il établit entre les deux végétations terrestre et marine une mystérieuse harmonie. Enfant mélancolique de la grève, élevé dans la tourmente, il prend sous la perpétuelle flagellation du vent, l'attitude suppliante de la souffrance. Sa fleur pâle, baignée d'une rosée amère et trempée d'écume, exhale à peine dans l'espace une faible senteur, comme une agonie de parfum.

En plantant des tamaris, le conseil municipal ne croyait pas faire une si grande dépense de poésie ; la poésie ne doit pas moins le remercier de son ingénieuse idée.

A peu de temps de là le Conseil général dota Royan de la route départementale de Rochefort. Précisément à ce moment-là un écossais du nom de Mac-Adam inventait un système d'empierrement qui a révolutionné la voirie de l'Europe. Ce système consistait à creuser la route à un mètre de profondeur et à remplir la tranchée d'une assise de moellons ; sur ce soubassement inébranlable on jetait une couche de cailloux, et l'éternité pouvait ensuite rouler là-dessus : on avait une route aussi solide qu'une voie romaine ; il suffisait de temps à autre, de la recharger pour en effacer les ornières. Or, Royan avait sous la main, à la pointe de Valière, un gisement

de silex qui lui procura la route la mieux entretenue de la Charente-inférieure. A partir de ce Moment, une diligence partit pour Rochefort ; elle en revint, elle y retourna et elle roule encore. Après des siècles de solitude Royan entra décidément en correspondance suivie avec la capitale du royaume.

X

Changement de décors.

Les cabarets retirèrent leur bouchon, leur nappe avinée, leur service ébréché de terre de pipe, achetèrent la porcelaine de Limoges et prirent le nom de restaurants. Les auberges enlevèrent leurs enseignes de tôle où flottait tantôt l'image de la tour de Cordouan, tantôt l'image de la tour du Croisic, prirent le titre d'hôtels, suspendirent à leurs fenêtres des rideaux de calicot rouge, garnis d'une frange de glands dans toute la hauteur, tapissèrent leurs murs, auparavant blanchis à la chaux, de papiers peints historiés qui représentaient l'histoire de don Quichotte ou le passage du pont d'Arcole.

Une pauvre vieille femme avait un âne pour aller chercher des sardines à Ribérout. Elle loua de temps à autre son âne aux baigneurs. L'âne ne put suffire à la clientèle, elle acheta un cheval. Le cheval aime la société, il exigea bientôt un compagnon, la bonne vieille en arriva à pouvoir écrire sur sa porte cette enseigne : Chevaux de louage. Son mari suivit l'exemple. Il acheta le cabriolet démissionnaire de Météreau, retiré de la médecine avec la reine de Saba dans une riche propriété du département ; il associa à ce glorieux débris de la gloire médicale un char à bancs à peu près suspendu, et il ajouta ce post-scriptum à l'inscription de sa femme : Voitures de louage.

L'artilleur de marine qui avait rempli jusqu'alors le rôle d'armurier, retira de sa cheminée la plaque de son foyer, la scella sur le mur, au fond de son jardin, planta sur une tige un grenadier en fonte qui tenait une pipe à la bouche, éleva une cloison des deux côtés de l'allée, acheta une paire de pistolets à balle forcée, et afficha sur sa porte cet avis au public : Tir au pistolet. Et Royan, qui avait jusqu'alors consciencieusement pratiqué le dicton qu'on ne doit pas jeter sa poudre aux moineaux, vit la fleur de la jeunesse, enivrée de l'odeur des combats, casser courageusement des pipes à la moustache du grenadier.

Le café repassa au cabaret du village voisin son billard à huit blouses fermées avec des poches de filet. Le cafetier alla lui-même-chercher à

Bordeaux un autre billard illustré, aux quatre angles, de têtes en bronze, dont la gueule s'ouvrait et se refermait d'elle-même en jouant un air de la Caravane. Il substitua à la queue sèche, éraillée par l'usage, la queue à procédé. Il couronna enfin tous ces progrès par un dernier progrès : il acheta un comptoir. Une Jeune fille assise entre deux bocaux de prunes et de cerises, présida, pour la première fois, les parties de billard.

Tous les commerces modestement réunis sous le titre d'épicier brisèrent leur ancienne confrérie pour rentrer dans leur indépendance. Les dragées, les anis, les pastilles et les pralines allèrent, d'un côté, fonder un établissement de confiseur. Les molletons, les casimirs, les percales et les futaines émigrèrent en masse d'un autre côté pour faire élection de domicile dans la boutique d'un drapier. Les sabots et chaussons de lisière, ces deux premiers articles de l'épicerie sous l'ancien régime, rétrograderent devant l'invasion des souliers, et cherchèrent un refuge sur les étalages des faubourgs. L'épicier fut franchement épicier ; et au lieu de l'éternelle cassonade, qui fut longtemps la seule manière de sucrer le café, Royan pratiqua peu à peu le sucre raffiné, d'abord pour l'usage des baigneurs, et ensuite pour son propre usage. Enfin, la bougie, qui était pour nos pères une nouveauté scandaleuse, jeta un soir, sous le règne de Louis-Philippe, une première clarté dans l'espace.

La succession du mulâtre Bellamy, qui mourut de vieillesse, la palette à la main, mais qui, de son vivant, enseignait indifféremment protestants et catholiques, petites filles et petits garçons, échut, en vertu de la nouvelle loi sur l'instruction primaire, à deux instituteurs et à deux institutrices : un instituteur et une institutrice pour chaque communion.

Un professeur d'hydrographie ouvrit à côté de ces deux écoles une école préparatoire de navigation et de pilotage ; on y enseignait la géométrie, l'algèbre, le dessin linéaire et le latin jusqu'à la quatrième.

Les vieilles habitudes tombèrent avec les vieilles maisons. La lévite de la bourgeoisie, qui pendait sur les talons, remonta, de réduction en réduction, à la redingote, et de la redingote à l'habit. Le chapeau ciré céda le monopole de la coiffure au chapeau de soie l'hiver, et de paille l'été. La galoche disparut du pied de la petite propriété, pour entrer à tout jamais dans le domaine de l'histoire. Le vieux maître d'école emporta la dernière culotte courte dans son tombeau et la dernière paire de souliers bouclés. La breloque de cocoles qui carillonnait sur le ventre du promeneur aisé, éteignit son carillon pour aller Courir au fond d'une armoire.

Le monde était renouvelé. La cape gauloise de la mère de famille céda ses trente siècles de gloire au Prosäique tartan. La haute coiffe de Saintonge, cette cathédrale de mousseline qui élevait à deux pieds au-dessus de la tête sa fantastique construction, flotta encore quelques années, à moitié déchirée et emportée par le souffle de la révolution. Aujourd'hui elle est évanouie.

XI

La Marmite qui bout

Le génie de la transformation qui planait sur Royan, et traçait continuellement du doigt les lignes invisibles de la cité future, ne se borna pas à élever en dignité les anciennes professions, il apporta encore de nouvelles industries.

La pâtisserie accourut offrir ses services à cette civilisation de bonne volonté en voie de formation. Le premier pâtissier, Suisse du voisinage, savait uniquement confectionner des tartelettes, des échaudés, des biscuits, et, pardon de l'expression, des craquelins. Avec cette science-là, il avait eu quinze ans de succès. Mais au bout de la quinzième année, arriva de Paris un jeune manipulateur, élève de Félix, qui traita la pâte à la nouvelle mode, et introduisit le baba dans le pays. Royan touchait enfin au terme de la civilisation.

Un pharmacien, embarrassé de son diplôme, pensa qu'il pourrait avantageusement remplacer la santonique par la thériaque et le sain bois par la quinine. Il loua un rez-de-chaussée, dessina sur la porte un serpent enroulé autour d'un caducée, plaça derrière la vitre deux globes de cristal remplis de teinture de tournesol, et vendit la santé aux malades sur ordonnance.

Le coutelier, l'horloger, le ferblantier, le bijoutier, le quincaillier, le chapelier, le plâtrier, le peintre en bâtiment, l'architecte, le tourneur, l'ébéniste, le bottier, vinrent successivement fermer le défilé de ces industries impatientes, toujours en marche vers tout commencement de cité. Enfin Royan, au faite de la grandeur, vit apparaître un progrès imprévu, inconnu, qui mesurait mieux que tout autre l'inépuisable série de métamorphoses que cette société, renouvelée de fond en comble, avait successivement parcourues dans une seule génération. !

Un jour, le vieux Fourré, courbé par l'âge et engourdi par une attaque de paralysie, entendit sortir d'une fenêtre ouverte une cascade de notes qui tombait par soubresauts et sonnait à son oreille comme la cadence d'une gouttière. Il s'approcha de la fenêtre, et il vit une walse tourner autour d'un

salon, tandis qu'une jeune fille, assise devant une espèce de buffet, frappait, les cinq doigts ouverts, sur Une tablette d'ivoire. Il rentra chez lui plus triste et plus courbé encore sous le poids des années. Il jeta un coup d'œil mélancolique à sa vieille cornemuse qui pendait à la muraille, le ventre flasque et les rubans fanés.

— Notre temps est passé, murmura-t-il en soupirant. Le monde a perdu l'oreille. Il ne nous reste plus qu'à mourir.

Et en effet, à quelque temps de là, il mourut. Le Jour de son agonie, il demanda que sa cornemuse fût enterrée avec lui dans son cercueil.

Le gouvernement voulut marcher lui aussi au pas du temps et faire son cadeau à la civilisation. Il donna à Royan un ingénieur des ponts et chaussées, homme d'initiative et d'idée. Cet ingénieur conseilla aux Royannais, qui jusqu'alors, n'avaient offert que leur plage et leur soleil aux étrangers, de bâtir Un établissement pour leur offrir, au besoin, des bals et des concerts.

La population de Royan goûta l'idée et résolut de construire un casino par souscription. On quêta, on ramassa une trentaine de mille francs à plusieurs reprises, on acheta la maison abandonnée de l'Anglais ascétique, qui passait sa vie en contemplation devant une bouteille. L'ingénieur donna les plans et les devis. On bâtit un casino en style renaissance, entouré de massifs et de parterres ; on l'affirma à un entrepreneur actif, qui creusa une glacière dans le rocher, fabriqua des glaces et des sorbets, donna des fêtes, tira des feux d'artifice, effaroucha les goélands à une lieue à la ronde du bruit de ses fusées.

Royan n'eut plus rien à envier à aucun établissement de bains de mer dans aucun pays : il avait même sur la plupart des autres bains une supériorité marquée, par la commodité de la vie, la grâce paisible de sa campagne, la propreté traditionnelle de ses habitants, et surtout par la multiplicité de ses plages, qui permet aux dames d'avoir, au pied même de l'établissement, une conche réservée, fermée à l'indiscrétion des passants.

Une goutte d'eau chauffée a seule produit cette métamorphose.

Un bourgeois était assis un jour devant un feu de cuisine. Il réfléchissait profondément, et je ne suis pas bien sûr que ce fût à son dîner. La marmite pendant ce temps-là bouillonnait à petit bruit, et laissait exhaler en murmurant un nuage de vapeur. C'était un pot-au-feu de savant. Une patte de coq à fleur d'eau et une carotte étaient chargées Conjointement de la difficile mission de faire un Potage.

— Vois-tu cette vapeur blanche ? dit le mari à sa femme pendant qu'elle passait et repassait d'une main légère l'écumoire sur la marmite, tu la laisses négligemment partir par le tuyau de la cheminée, et cependant si jamais une heure ou l'autre on savait la ramasser en quantité suffisante, on pourrait avec elle changer la face de la terre habitée.

Et le savant reprit sa rêverie.

Sa femme, il faut lui rendre cette justice, n'en était Pas à remarquer pour la première fois que son mari avait le coup de marteau ; mais ce dernier accès de folie semblait combler la mesure, et pour sa sûreté Personnelle elle en demanda l'explication.

— C'est le secret de la marmite qui bout, répondit le savant.

Cent ans après, plus ou moins, un mécanicien, du nom de James Watt, trouva le secret de la marmite qui bout, c'est-à-dire le premier mot du secret. Il enferma la vapeur sous clef, et à l'aide d'une goutte d'eau froide, il l'obligea de monter et de descendre alternativement et la vapeur obéissante, levant et ramenant sans cesse au-dessus d'elle deux grands bras d'acier, fila et tissa le coton avec tant d'aisance et tant de rapidité, qu'avant la fin de l'année, pour peu qu'on l'eût laissé faire, elle eût habillé le genre humain.

A peu près vers le même temps, un ingénieur américain imagina de mettre la marmite qui bout à bord d'un navire pour le faire marcher. Il avait inventé le bateau à vapeur ; il avait ainsi réduit la distance. Et par cette mystérieuse solidarité qui unit les peuples et les temps, Fulton, engendré par James Watt, engendré lui-même par Papin, avait lancé sur l'Atlantique une planche recouverte d'une chaudière. Il lui avait dit : Va ! sans savoir où elle irait, et la planche avait conquis le monde ; puis, un jour, échouant dans un petit port de mer miscroscopique, oublié sur la carte de géographie, elle avait immédiatement transformé ce village.

XII

Saint-George de Didonne.

Royan grandissait d'année en année ; l'ingénieur Lessore l'avait ébauché, l'ingénieur Botton l'avait développé ; le premier avait remblayé la conche du port pour la relier par une pente carrossable à la portion de Royan bâtie sur le rocher ; le second prolongea le remblai jusqu'à la route de Rochefort, il substitua un quai planté d'ormeaux au sable équivoque de la conche où les ménagères répandaient les résidus de leur ménage. Jusqu'alors une moitié de Royan avait tourné le dos à la mer, mais en jetant un boulevard sur la plage, l'ingénieur Botton l'invitait à faire volte-face et à regarder dans le sens de la poésie.

Une population de plus en plus nombreuse de baigneurs affluait à Royan, il fallait sans cesse l'agrandir ou plutôt l'allonger ; on l'allongea d'abord par le bout à la mode appelé le haut de Royan. De ce côté un nouveau quartier, pris d'une verve irrésistible de bâtisse, poussait toujours droit devant lui, sans penser que le mot de l'Écriture : « Tu n'iras pas plus loin, » allait à l'adresse de la pierre aussi bien que de la mer. Quelqu'un le surveillait.

Ce quelqu'un était le fort de Royan. Il avait, lui aussi, changé dans l'intervalle ; ce n'était plus un débris de fort enseveli sous les ajoncs, et gardé seulement par une garnison de lapins, c'était maintenant un fort véritable, refait à neuf, avec une courtine en maçonnerie du côté de la mer, et un blockhaus au milieu, enfoncé en terre jusqu'au premier étage. À supposer qu'on enlevât la première enceinte d'un coup de main, il faudrait encore assiéger la garnison dans son réduit.

Or un jour on vit sortir de cette nouvelle citadelle un homme habillé de bleu avec une bande rouge sur le pantalon. Il semblait compter ses pas en marchant comme le témoin qui arpente la distance d'un duel ; il compta ainsi jusqu'à deux cents, peut-être deux cent cinquante, puis il fit halte et planta en terre un pieu avec cette inscription : première zone.

L'opération terminée, il reprit son élan dans l'espace, toujours méthodiquement, en mesurant un mètre à chaque enjambée. À la deuxième

étape, il planta un autre pieu : seconde zone. Et poursuivant son excursion géométrique jusque dans la nouvelle enceinte de Royan, il y déposa sa troisième zone sous forme de poteau.

Cette manœuvre mystérieuse signifiait pour la première zone : interdiction de bâtir ; pour la seconde, permission de bâtir avec défense de creuser un puits dans sa cour et une cave sous sa maison ; pour la troisième, licence entière de bâtir avec puits et cave à volonté, mais sous la réserve expresse, qu'en cas de guerre, la garnison du fort pourrait combler l'un et l'autre, sans indemnité

La servitude militaire refroidit l'ardeur de la truellerie et arrêta sur place le mouvement d'expansion. Mais la bâtisse, lancée à toute volée, fit un bond d'un kilomètre et alla reprendre à Pontaillac le cours interrompu de ses constructions.

Un entrepreneur de Bordeaux avait remarqué que la plage à cet endroit reçoit de plein fouet en quelque sorte la lame du large ; ce n'est plus l'océan mitigé de Royan, quelque peu mélangé de la Gironde c'est l'océan absolu, avec un houle de fondation qui berce agréablement le baigneur. L'entrepreneur vit dans cette circonstance une spéculation avantageuse à opérer ; il acheta les dunes de Pontaillac, et pour donner l'exemple il y éleva une maison. On sourit au premier abord de cette excentricité ; la maison n'était pas une tentation suffisante pour attirer la clientèle ; l'entrepreneur établit sur la plus haute dune une Montagne Russe et le problème fut résolu. La Montagne Russe servit de centre d'attraction.

A quelque temps de là une seconde maison vint tenir compagnie à la maison de l'entrepreneur, et successivement, et de proche en proche, la dune fut couverte de chalets ; il n'y eut bientôt plus de terrain à bâtir au fond de la conche, les nouveaux venus durent escalader la falaise. Ce point de la côte est le plus nu, le plus âpre, le plus tondu par le vent, le plus dévoré par le soleil ; n'importe, la vogue l'a pris en amitié ; quand un Bordelais retiré des affaires éprouve le besoin d'une villa de mauvais goût, c'est là qu'il va la bâtir.

Royan, comprimé à l'ouest, voulut prendre sa revanche au levant. Il y avait là une dune abandonnée qui courait jusqu'à la pointe de Valière. C'était un sahara au petit pied, d'un jaune tendre ; du sable, rien que du sable mouvant pour servir de passe-temps au vent d'ouest, et tournoyer avec lui dans l'espace.

Si jamais terrain parut appartenir de plein droit au premier occupant, c'était bien celui-là, car pour avoir l'idée de l'occuper, il fallait la frénésie de la Propriété. Mais Royan étouffait ; il demandait de l'air, un pionnier entama la dune à tout hasard, avec la crainte, tirée de l'Évangile, que bâtir sur le sable, c'est bâtir sur le vent, semer dans le sable, c'est semer sur le rocher.

Il bâtit cependant une maison. La maison resta debout. A la maison il ajouta un jardin, pour la forme, il alla même jusqu'à mettre le sable au défi. Il y Jeta de la graine, la dune verdit et fleurit malgré sa Mauvaise renommée. Il put avoir ici un parterre et là un potager.

Lorsqu'il eut constaté par son initiative que la dune un peu arrosée donnait une végétation satisfaisante, ce fut du petit au grand, du riche au pauvre à qui ferait main basse sur elle et taillerait en Plein drap, celui-ci pour bâtir, celui-là pour planter une vigne, cet autre pour semer une luzerne.

L'État arrêta cette usurpation sur son domaine. Royan manquait d'une promenade plantée ; pour avoir de l'ombre il fallait ouvrir un parasol ; le Génie ensemença la dune auparavant livrée au pillage ; il créa aussi à la porte même de Royan un bois de Boulogne d'une demi-lieue d'étendue ; seulement depuis lors un écriteau en interdit l'entrée au public.

Royan encore une fois arrêté par l'État dans son mouvement continu d'expansion, dut reverser le trop plein de ses baigneurs sur Saint-Georges de Didonne.

A voir ce petit village insignifiant au premier abord, il semble que pour lui trouver quelque mérite il faut y avoir passé son enfance ; mais pour peu qu'on ait habité quelque temps cette oasis au bord de la mer, qu'on ait appris à la connaître, on finit par lui trouver je ne sais quelle grâce particulière et quelle amabilité cachée sous un air de modestie et de simplicité. On fait mieux que l'admirer, on l'aime, et plus on entre dans la confiance de son charme, plus on éprouve pour elle de sympathie.

Ce n'est pas une poésie de premier coup d'œil, c'est une poésie d'intimité ; c'est une amitié d'habitude, une bonne petite terre éclectique, entre le nord et le midi ; sans être ni l'un ni l'autre, elle participe cependant de l'un et de l'autre à la fois

La pointe de Valière, toujours fumeuse, battue de la lame, trouée et fouillée en tous sens, représente en raccourci une falaise de Bretagne.

La pointe de Suzac, à l'autre extrémité de la plage, ombragée d'une végétation méridionale de chênes Verts, ressemble à un bloc détaché de la

Provence.

La lisière du marais de Chenaumoine, herbue et touffue, rappelle la Normandie, par la vigueur en même temps que par la fraîcheur de sa verdure.

La dune seule appartient en propre à Saint-George. Interposée comme transition et comme opposition entre la terre et la mer, elle donne une flore à part : l'arthémise marine, d'une senteur amère comme l'absynthe ; l'œillet gaulois, si abondant, qu'il recouvre la dune d'un véritable tapis ; l'immortelle enfin, si odorante, que, le soir, au mois de juillet, la dune, chauffée pendant le jour par le soleil, répand un parfum d'encens sur la campagne, à un quart de lieue de distance.

Et tout cela sur un espace étroit, en miniature, sous la main, côte à côte ; la dune à toucher la prairie, le pin maritime murmurant sur le saule incliné lui-même sur le ruisseau ; et sur tout cela un ciel d'une finesse et d'une délicatesse vénitienne ; c'est le pays du ciel, disait un jour un peintre de talent.

Une dizaine de familles, séduites par la fraîcheur du site en même temps que par le calme de Saint-George, vinrent y établir leur résidence ; elles élevèrent à la file sur la conche un paravent de chalets, pour les habiter non une saison, mais toute l'année.

Ainsi Royan rayonnait dans l'espace : au nord il avait jeté la colonie de Pontailac et au midi créé une succursale à Saint-George. A Pontailac on va chercher le bruit, et à Saint-George le recueillement.

XIII

La grand'côte.

A toute ville de bains il faut un prétexte à une excursion ou à une partie de plaisir, à âne, à cheval, en voiture ou en bateau ; sous ce rapport, Royan n'a que l'embarras du pittoresque : au sud il peut offrir une promenade à Mechez, au nord, à la Grand'Côte et à l'ouest, à la tour de Cordouan.

Lorsque le promeneur quitte Saint-George pour aller à Mechez, il longe le marais de Chenaumoine ; il passe entre deux natures, j'allais dire entre deux Contrées, séparées l'une de l'autre par une largeur de sentier.

A main droite, la dune, avec son âpre végétation marine : le ciste rugueux à fleur d'églantine, l'ajonc hargneux comme une consigne, le pin démanché des landes avec son coup de vent, sa plaie ouverte au flanc et son odeur de résine ; et à main gauche, en contre-bas, la prairie imbibée au point de rendre l'eau sous le pied, comme une éponge, où l'eupatoire, la salicaire, la reine des prés, et l'iris jaune fleurissent dans une demi-teinte mystérieuse, à l'ombre des frênes, des trembles, des vergnes, de tous les tons du vert en un mot, tendre, foncé, argenté, mêlés, contrastés, fondus comme dans un bouquet.

Au bout du marais de Chenaumoine, on trouve en obliquant à droite, l'étang du Compain, un coup de théâtre de végétation, un marais aussi, mais à peine desséché de la veille et ardent comme un débutant. Le lierre, la ronce, le liseron, la fougère elle-même grimpent aux troncs d'arbres avec une incroyable furie. Au-dessus de cette anarchie végétale, le peuplier porte gravement la tête dans l'empyrée.

De l'étang du Compain on monte à la forêt de Suzac, autre contrée, autre physionomie, une station romaine, du temps où il y avait une Rome, et aujourd'hui, une végétation méridionale d'yeuses et de chênes-liège, un fort détruit à l'extrémité et une vue magnifique sur la Gironde.

Du plateau où un Anglais a construit un chalet avec les débris d'une villa gallo-romaine, il faut suivre le long de la côte le sentier de la douane ; on traverse une série de conches poétiques, salles de bains à ciel ouvert, encadrées de verdure et couronnées de pampres.

Mechez passe pour un port de mer. On y aperçoit un fossé dans un pré. Trois ou quatre barques couchées sur le flanc dans la vase y dorment au soleil. Un douanier monte gravement la garde au bout du fossé ; c'est là ce qu'on appelle le port de Mechez.

Il est fréquenté par une population de pêcheurs Plutôt que de marins. On y pêche surtout le Créa, qui est le pseudonyme de l'esturgeon ; on y pêcha aussi sous la Restauration une baleine. Elle fuyait devant un espadon, qui la poursuivait depuis le pôle, —une promenade après tout, pour une marcheuse de cette espèce. Dans la précipitation de sa fuite elle enfila la Gironde, comme une biche traquée enfile la première allée venue ; elle donna étourdimement dans le fossé, ou, pour parler la langue du pays, dans le chenal de Mechez. La mer haute l'avait trompée sur le danger de cette impasse ; mais lorsque la mer vint à perdre, et que la baleine sentit manquer sous elle son propre élément, elle voulut rebrousser chemin. L'étroitesse du canal l'empêcha d'opérer son mouvement de conversion, et à mer basse, elle resta échouée sur la vase, remplissant à elle seule le port tout entier.

La vue du cétacé produisit l'effet d'une invasion. La campagne accourut en armes sur le théâtre de l'événement. Du haut de la berge on ouvrit un feu roulant sur la baleine. L'infortunée, gisante au fond d'une ornière, rugissait sourdement sous la fusillade, lançait par son évent un jet d'eau boueuse, puis fouettant avec fureur la vase de sa queue, couvrait l'armée assaillante d'éclaboussures ; jusqu'à ce qu'enfin fusillée à bout portant et criblée de balles elle rendit le dernier soupir. Un pilote un instant après harponnait l'espadon dans la rade de Royan. Son épée dentelée pendit longtemps à la porte du commissaire de marine.

Il y avait autrefois à Mechez une partie de la population qui, faute d'un toit en règle pour abriter sa tête, habitait une série de trous creusés dans le roc par le temps ou par l'homme, n'importe le nom de l'architecte, et rangés à la file des uns des autres sur une falaise, à vingt pieds au-dessus du niveau de la marée.

Pour circuler d'un trou à l'autre on avait pratiqué une rampe sans garde-fou, à peu près de la largeur d'une semelle. Une tribu troglodyte naissait et mourait là, de temps immémorial, entre la terre ferme qui surplombe, et la vague qui bat la base du rocher.

La Providence n'avait semé sur le sentier de la falaise que le fenouil marin, mais l'homme, dans son insatiable sympathie pour la verdure, avait ajouté, par intervalle, à ce premier don de la nature une touffe de tamaris.

Sa fleur, d'un rose pâle comme la lèvre mourante, parfumait seule de sa faible odeur ces tristes existences de pêcheurs qui n'avaient d'autre industrie que la pêche de la crevette.

Une botte de paille faisait les frais du coucher, une pierre en face d'une autre pierre formait l'âtre du foyer. Une cuvette creusée dans le calcaire pour recevoir une maigre infiltration d'eau douce remplissait l'office de fontaine. La provision du ménage consistait uniquement en poissons séchés suspendus à Une perche, et en quelques citrouilles, précieusement rangées sur une corniche.

Ces gens-là mangeaient à peu près toute l'année de la bouillie de maïs. Les privilégiés de la colonie Partageaient quelquefois leur trou avec un cochon qu'ils engraisaient, et qu'ils vendaient pour acheter des patates. Ceux-là seulement connaissaient le luxe d'une pomme de terre à leur repas.

Aujourd'hui, grâce au dieu du progrès, tout le monde à Méchez a du pain sur la planche, ou peut en gagner par son travail. Le dernier troglodyte a depuis longtemps abandonné son trou aux chouettes et aux chauves-souris.

Il n'y a guère de jour où il ne parte de Royan une caravane pour Terre-Nègre. Ce n'est pas que Terre-Nègre par lui-même ait infiniment d'attrait ; il y avait là aussi un fort, mais il n'en reste plus guère que l'apparence. Une guinguette a pris la place de la caserne. La légende même du puits de Lauture a perdu son crédit ; on le représentait comme un volcan aquatique qui lançait au ciel par instants des colonnes d'écume. Aujourd'hui, c'est un trou débordant où un esprit fort peut prendre un bain sans danger.

Mais au pied de Terre-Nègre commence la grande côte, la plage tragique ; à gauche l'Océan toujours l'écume à la bouche, et à droite une cordillère de dunes échelonnées les unes derrière les autres en véritables montagnes, et le long de cette ligne à perte de vue, aucune trace humaine, aucune indiscretion d'existence, si ce n'est la tour de la Palmyre, le sémaphore de Bonance, le phare en charpente de la Coubre, ça et là un poste de douane, une baraque de refuge pour les naufragés, un douanier en reconnaissance, sa carabine sous le bras, le menton dans sa capote et enfin, à la lisière de la mer, une épave à Moitié rongée, que le flot pousse et repousse comme Pour jouer avec sa proie.

De toutes les côtes de France, celle-ci est de beaucoup la plus redoutée des marins et, on peut dire Sans exagération leur nécropole. Il y a des jours où, même par un temps ordinaire, on voit tout à coup courir sur les bancs de la Mauvaise de longues crinières d'écume ; quand un navire est surpris par

le calme, dans la passe, au moment du flot, il est perdu. Il pourrait mouiller, sans doute, et attendre qu'un remorqueur à vapeur parti de Royan vînt le tirer du danger. Mais il ne manque à Royan qu'un Port de mer toujours à flot, à la basse comme à la haute marée.

Il y a quelques années, trois hommes, la tête nue, les cheveux en désordre, entraient en ville, conduits Par un douanier.

Nous venions de Bourbon, dit un des naufragés, avec un chargement de café ; nous avions à bord sept passagers : trois sœurs de charité, un avocat général, sa femme et deux enfants, l'un en bas âge et l'autre en nourrice. Il ventait bon frais ; nous ne Prions que notre voile de misaine ; le capitaine voulut profiter du flot pour entrer en rivière, mais dans la passe de Maumusson, le vent tomba tout à coup ; le capitaine mouilla ; la lame du large le prit par le travers, son ancre cassa et le flot le drossa sur la mathe à cuivre. La mer embarquait sur le pont, la place n'était plus tenable ; l'équipage monta dans la mâture.

Les bonnes sœurs restèrent à genoux sur la dunette à réciter leur chapelet ; la plus âgée priait à haute voix, et les autres répondaient de temps en temps : Amen. Un coup de mer les emporta toutes les trois. Nous nous étions réfugiés, mes deux camarades et moi, dans les huniers du mât d'artimon. L'avocat général monta derrière moi avec ses deux enfants ; la femme suivit son mari.

Nous passâmes une partie de la nuit fortement secoués par le roulis et percés par la mer jusqu'à la moelle. Vers minuit, l'avocat général sentit une main serrer sa main et entendit au-dessous de lui une voix murmurer : sauve-les. Puis il ne vit et n'entendit plus rien, sa femme venait de sombrer. Un instant après, le pauvre homme me dit : Je ne puis plus tenir l'enfant de la main gauche.

Je saisis l'enfant par le bras ; mais au bout d'un quart d'heure, je sentis la force me manquer et je dis au père de le reprendre ; à peine l'avait-il repris que le pauvre petit glissa de sa main engourdie.... Le père ne poussa pas une plainte ; il tenait toujours son second enfant. Cet autre lui échappa encore ; puis nous entendîmes un cri.... le père venait de disparaître à son tour.

Cependant le navire donnait de plus en plus de la bande, le mât de misaine cassa d'un coup de roulis, entraînant avec lui l'autre partie de l'équipage. Le mât resta probablement engagé sous le navire ; tout le monde fut noyé ou écrasé. Il pouvait être une heure du matin. Le ciel était noir, à peine pouvions-nous distinguer le feu de Cordouan. A ce moment, le navire

talonna vigoureusement ; la coque éclata vers le milieu. Le mât d'artimon tomba d'une pièce à la mer. C'était le coup de grâce.

Je flottais sur l'eau sans que je susse comment. Je criai dans l'obscurité, une voix répondit à côté de moi, puis une autre un peu plus avant. Nous nagions vers la côte, nous hélant de temps à autre, pour aller de conserve ; au bout d'une heure, je sentis mon corps froid comme la glace.

— Adieu, camarades, leur criai-je, je coule

— Courage, répliqua l'un d'eux, je viens de toucher terre.

Il avait bien touché terre, comme il disait, mais il n'avait plus la force de se relever, et le ressac le ramenait en mer.

Un instant après, le second criait d'une voix étouffée : A moi !

La lame venait encore de le jeter sur la plage, mais il eut beau labourer le sable de ses mains, il sentait le ressac le tirer en arrière.

Je fis un dernier effort ; une lame me prit comme par la ceinture et me lança sur la plage à toute volée. Je sentis le sol ferme sous mon talon. J'avais encore assez de force pour rester debout. Je courus relever mes deux camarades ; et maintenant, nous voilà.

On retrouva le lendemain le corps d'une sœur dans la conche de Saint-Parais. Quant aux autres cadavres, l'abîme les a gardés.

Le gardien de l'ancien phare de la Coubre avait tracé un jardin dans la dune et l'avait entouré d'une clôture ; il avait recueilli les poulaines de tous les navires naufragés et, les rangeant en bataillon carré, il en avait fait la clôture de son parterre. Ces figures représentaient le congrès mortuaire du monde entier. On y voyait comme les spectres de toutes les nations, de la Suède, de la Russie, de la Hollande, de l'Amérique ; un buste portait le nom de Montézuma, celui-là de Tippto-Saïb, cet autre de l'Ohio, ce dernier de la Troja. Les roses fleurissaient sur ces crânes de bois doré, jusqu'à ce qu'une rafale, soulevant un jour le linceul mouvant de la dune, engloutit ce funèbre ossuaire dans un second naufrage :

Le vent d'ouest refoulait sans cesse les dunes sur la terre ferme et, avec le temps, le sable mouvant eût submergé les villages voisins ; mais, à la fin du siècle dernier, l'ingénieur Brémontier trouva le moyen d'immobiliser ce sol nomade par des semis de pins maritimes. L'administration des eaux et forêts de Royan a mis courageusement la main à l'œuvre et a recouvert en partie d'un rempart de verdure le désert de sable qui va de Terre-Nègre à la Tremblade, et un jour, il faut l'espérer, on ne répétera plus le proverbe que sur la côte d'Arvert on voit les lièvres gîter dans les arbres.

XIV

La pêche en mer.

La tour de Cordouan passait autrefois pour la huitième merveille du monde ; elle plane à quatre lieues en mer sur un banc calcaire qui devait être à l'origine un prolongement du Médoc ; ce rocher aujourd'hui sous-marin formait une île au quinième siècle ; une poignée de pêcheurs l'habitait à cette époque et y allumait du feu le soir pour avertir les navires.

En 1589, Louis de Foix entreprit la construction de la tour de Cordouan ; ce fut un véritable coup d'État sur l'Océan.

« Il faut croire, dit un contemporain, que les
« apprêts, tels que les batardeaux, les pompes et
« autres machines que l'on a employées ont été de
« plus grande monstre et de plus grand coust que
« la tour tout entière ; les batardeaux avaient plus
« de quatre cents toises de circuit, les forêts de
« Saintonge furent dépeuplées pour cet effet ; quoi-
« que les arbres eussent quarante pieds de haut,
« fortement palissades, bien joints et terrassés de
« glaise, et que les machines allassent continuelle-
« ment, on eut beaucoup de peine à élever les pre-
« mières assises. »

Louis de Foix ne fit pas seulement du phare de Cordouan une œuvre d'utilité, il en fit encore une œuvre d'architecture ; il l'assit d'abord solidement sur un soubassement circulaire de trente pieds de hauteur en maçonnerie pleine, avec deux guérites en saillie ; il la divisa en trois étages, entourés chacun d'une galerie : le premier toscan, le second dorique, le troisième corynthenien ; il la couronna enfin d'un dôme en pierre orné de clochetons et surmonté d'une lanterne ; une chapelle occupait le second étage ; un moine récollet y disait la messe tous les matins. Le phare, jusqu'à la fin du siècle dernier, consista en un réverbère, peint à l'intérieur blanc de de céruse, qui ne jetait qu'un éclat médiocre dans l'espace.

Au commencement de l'empire, l'ingénieur Teulère démolit les deux derniers étages de la tour Pour la surélever et lui donner la forme élégante d'une quille. Quelques années après, un homme de génie, Fresnel, inventa le système lenticulaire qui centuple la puissance de l'éclairage. La lumière, réverbérée et multipliée à l'infini par un système de places superposées les unes aux autres, tourne à l'aide d'un mécanisme d'horloge, afin que cette intermittence de clarté la fasse distinguer des étoiles.

Il y a au phare quatre gardiens. L'administration leur a fourni une forge et un atelier de menuiserie Pour occuper leurs loisirs ; dans les intervalles, ils Pèchent à coups de sabre et chassent à coups de bâton.

Lorsque la mer baisse, elle met à découvert une Multitude des flaques où les poissons attardés restent. enfermés comme dans une souricière ; on les passe à l'arme blanche. La côte de Saintonge produit une variété de poisson qu'on appelle la Maigre et que Bernard Palissy déclare la meilleure de l'Océan ; quelquefois, quand on navigue par une faible brise, on entend un ronflement sous la quille du bateau ; c'est une Maigre qui joue dans l'eau un air de trombonne. Cette espèce atteint quelquefois la taille d'un enfant et habite de préférence les parages de Cordouan et de l'île d'Oleron.

Une vitrine épaisse de quatre centimètres recouvre le phare de Cordouan. Dans les longues et sombres nuits d'hiver, les vols de canards ou d'oies sauvages, égarés dans les brumes, viennent s'abattre à tire d'ailes sur le phare comme des papillons sur une bougie ; quelques-uns se tuent sur le coup ou s'étourdissent ; les autres, pris d'une sorte de vertige tournoient éperdument autour de la lumière ; les gardiens les abattent à coups de canne.

On ne peut aborder à Cordouan qu'à mer basse ; à mer haute la porte est sous l'eau ; à ce moment, quand la platène étale au soleil sa prairie de goëmons, le visiteur peut se livrer selon ses goûts particuliers à la chasse des crabes ou à l'étude des mollusques, mais la chasse des crabes exige une certaine prudence ; lorsqu'on a retiré l'ennemi de son trou avec une pince de fer, il se retourne sur le dos et il attend au port d'arme qu'on vienne le saisir ; il faut le prendre en traître par derrière ; malheur à l'imprudent qui livre son doigt à l'effroyable pince du crustacé.

C'est au large de Cordouan, en remontant vers le midi, que l'on fait la pêche en mer, à l'aide d'un filet en forme de poche ; une perche maintient l'orifice ouvert ; on le jette à la mer avec deux pierres de taille pour le faire couler au fond, et on lâche quarante brasses de câble ; ensuite on enlève la

barre du gouvernail et on laisse la barque aller à la dérive : elle traîne ainsi après elle le filet qui rase le fond de l'eau et empoche les poissons sur son Passage ; le temps qu'on passe ainsi porte le nom de lan, le lan dure de quatre à cinq heures en Moyenne.

C'est une pêche sournoise qui n'a d'intérêt qu'au Moment où l'on tire le filet sur le pont, et alors on Peut faire connaissance avec certains spécimens de la faune marine ; il n'y a là le plus souvent que des soles, des turbots, des barbues, mais aussi à l'occasion d'effroyables monstruosité, des posteaux qui n'ont qu'un œil sur le bout du nez ; des poissons qui ne sont qu'un rictus, un bâillement et pas de corps ; d'autres qui agitent en tout sens un petit œil vert et font palpiter leurs nageoires avec furie ; ce sont les chiens de mer ; au lieu de leur donner des écailles, la nature les a revêtus d'une peau rugueuse qui sert à polir les bois de menuiserie.

La pêche en mer n'est qu'une pêche passive qui n'a d'autre intérêt que le résultat. Le pêcheur n'a aucune occasion de payer de sa personne. La vraie pêche, la pêche dramatique, c'est la pêche à la fouane.

Un canot sort du port par une nuit sombre avec un fanal à la proue ; il rase la falaise sans bruit à la goudille et pénètre dans les cavernes creusées par les siècles ; deux pêcheurs debout à l'avant, un genou sur le banc, interrogent de l'œil la traînée de lumière projetée par la lanterne ; ils tiennent à la main un trident et ils attendent le bras levé.... quelque chose d'inerte comme un morceau de bois détaché du fond, monte de temps à autre à la surface ; le pêcheur donne un coup de trident et il harponne une Loubine ou un Maigras. Le Maigras est la Maigre à l'état d'adolescence. La Loubine est une variété du Bard, perfectionné au moyen âge par les bénédictins de Vaux ; ils ont les premiers pratiqué la pisciculture et on peut voir encore dans la conche du Defaix les couloirs creusés dans le calcaire qui leur servaient à parquer le poisson.

XV

L'asile Émi ie.

Saujon est un chef-lieu de canton, célèbre par ses foires et ses bêtes à cornes. Le pays est uni et courant, on n'y voit que des prés et des peupliers ; un petit cours d'eau malingre, faufile sous les arbres, y coule avec si peu d'entrain qu'il semble à peine émouvoir en passant les fleurs de nénufar.

C'est là ce qu'on nomme la Seudre ; elle montre alors si peu de prétention, à ce point de son cours, qu'à Saujon même on la passe sur une planche d'un jardin à l'autre, et qu'à l'abreuvoir du pont un percheron pourrait la boire d'un trait.

Mais à un quart d'heure de Saujon, elle enfle tout à coup, puis écartant ses rives de droite et de gauche, comme pour faire place à un nouveau personnage, elle tombe bruyamment en cataracte, par une écluse de chasse, dans le bassin de Ribérou.

A cet endroit, elle forme un port de mer et bateau. A partir de Ribérou elle roule pendant cinq lieues au milieu des marais salants, développant de plus en plus dans l'espace, sa nappe d'eau, jusqu'à ce qu'elle engloutisse dans la mer sa courte fortune.

A la juger par sa largeur à l'embouchure, on pourrait l'appeler un fleuve ; mais on tenait compte de la longueur et on l'appelle simplement une rivière.

Ce n'est pas sur ses bords, qu'il faut aller chercher la poésie. La plaine, des deux côtés, n'est qu'une enfilade de marais salants. On dirait des châssis de fenêtres juxtaposés à l'infini, à voir leurs aires remplies d'eau salée étinceler comme des vitres au soleil. C'est assurément le paysage le mieux entend pour porter l'homme à l'hydrophobie.

Quelque route qu'on prenne on prend toujours une route tracée comme un paraphe, et la moitié du temps on tourne le dos à l'endroit où l'on veut aller.

De loin en loin, cependant, un saunier à moitié nu ratisse l'argile de son marais, et après avoir refait le plafond de l'aire, la remplit d'eau salée. L'eau chauffe au feu de la canicule ; une écume blanchâtre flotte à la

surface, et prend la consistance d'une croûte cristallisée que le saunier concasse et entasse sur le bord de la chaussée.

C'est le sel, le premier besoin de l'homme après le Pain ; autrefois la Seudre approvisionnait la Hollande ; aujourd'hui elle approvisionne la manufacture de produits chimiques de Marennes ; mais elle semble porter le deuil de sa gloire passée. Nulle trace de vie d'ailleurs sur cette plaine de désolation, si ce n'est par place le vol ondulé d'un chardonneret ou une tige crayeuse de santonique, autrement d'absinthe marine.

Quand le soleil tombe là-dessus, le sol fond en vapeur et danse au regard comme la toile du tisserand sur le métier.

La saline dans l'ouest de la France tend de plus en plus à disparaître ; elle ne peut soutenir la concurrence des sels de Portugal et d'Italie ; on la transforme de jour en jour en Marais Gât ou en pré salé

Il reste toutefois à la Seudre son huître, connue sous le nom d'huître de Marennes, la perfection du genre, sans vouloir offenser sa petite sœur cadette d'Ostende ; mais la Seudre qui produisait l'huître autrefois ne la produit plus ; elle dut aller la chercher d'abord à Cancale, pour l'engraisser dans ses Jars où elle prend ce petit liseré vert qui lui sert de certificat d'origine. Or, à Cancale même, l'huître pêchée à outrance diminuait de jour en jour et montait à un tel prix qu'il n'y avait aucune chance de bénéfice pour l'éleveur.

Mais la science était là qui veillait ; un professeur du collège de France inspiré par un simple paysan du Jura trouva le moyen de reproduire l'huître artificiellement. Il ne la reproduisit pas également partout, mais il réussit dans le bassin d'Arcachon, et l'ostriculture un moment menacée reprit un nouvel essor ; aujourd'hui l'huître de Marennes voyage jusqu'à Marseille.

La rive gauche de la Seudre est peut-être la contrée la plus riche de la Charente-Inférieure, en ce sens que l'aisance y est le plus répartie. La route d'Étaules à la Tremblade n'est qu'une rue de deux lieues ; on ne sort d'un village que pour entrer dans un autre, et il n'y a pas sur le parcours une maison qui n'ait sa porte encadrée d'un rosier du Bengale et qui ne respire le contentement du bien-être.

Mais entre ces maisons il en est une que tout homme de cœur doit saluer avec respect c'est l'asile Émilie ; je le visitai pour la première fois il y a déjà quelques années. Après avoir traversé une avenue d'érables pleine d'ombre et de fraîcheur, j'arrivais devant une grille de fer dissimulée sous Une draperie de glycine et de bignone. A ce moment, un chant doux et

grave de psaumes sortait de la maison et flottait dans l'air avec une odeur de foin coupés.

Je sonnai avec une certaine réserve ; je craignais de commettre une indiscretion. Au coup de sonnette, une petite fille, sœur tourière de dix ans, accourut le sourire sur la lèvre.

— Suivez-moi, dit-elle.

Elle trotta devant moi d'un air heureux, et elle me conduisit au salon.

— Madame, reprit-elle, un monsieur !

Puis, refermant la porte derrière moi, elle alla rejoindre le bataillon des faneuses.

Au fond de la pièce et dans le jour mystérieux de volets à moitié fermés une femme en noir reposait sur un canapé, la tête sur le coude. Je lui présentai Une lettre d'introduction. Pendant qu'elle la lisait, je pus l'examiner à loisir.

Elle avait une quarantaine d'années, le regard suave et ferme en même temps d'une âme faite pour exercer l'autorité et la tempérer par la douceur. On voyait que la douleur avait passé par là et y avait laissé sa pâleur.

Mme Bouyer avait perdu son mari, puis une fille ; et veuve et seule désormais, elle chercha une raison de vivre et elle dit dans son deuil : je me ferai une fille de l'orpheline ; j'irai chercher autour de moi la pauvre enfant qui n'a plus de mère, ou chose plus terrible encore, qui n'en a jamais eu ; je la logerai à mon foyer, je la dresserai à la loi du travail et de la vertu.

C'est ainsi qu'elle fonda l'asile Émilie, du nom de sa propre fille, comme si elle voulait lui faire une dot dans le ciel de tout le bien qu'elle accomplissait sur la terre. Elle mit dans cette œuvre de charité, non-seulement sa fortune, mais sa vie, avec cette ferveur d'un cœur malade qui cherche à tromper l'amour maternel en le changeant de nature et en le multipliant le plus possible. D'elle-même et par elle-même, sans autre ressource personnelle qu'une petite aisance, elle osa tenter un miracle ; mais là-haut une ombre chère la voyait et souriait à sa tentative ; et touchée d'un rayon du ciel, la pieuse veuve parvint enfin à réaliser cette institution unique dans l'histoire de la bienfaisance.

— Eh bien, dit-elle, avec un sourire sérieux, vous tenez donc à voir notre petit ménage ?

— Votre grand ménage, madame.

— Je voudrais bien pouvoir l'agrandir, reprit-elle avec un soupir étouffé ; mais le bon Dieu viendra peut-être à notre secours.

Elle voulut m'accompagner elle-même, au réfectoire, au dortoir, dans la salle d'étude, dans l'atelier de travail, tout cela simple, sévère, rangé avec un esprit d'ordre inflexible, sans autre luxe qu'un luxe irréprochable de propreté. Après m'avoir initié à toute l'économie intérieure de son établissement, avec une patience modeste, elle ouvrit une fenêtre qui donnait sur une luzerne nouvellement coupée. Elle me montra une escouade de petites filles occupées à faner :

— Vous voyez mes enfants, dit-elle ; elles travaillent sans que j'aie besoin de les surveiller, les aînées maintiennent entre elles la discipline.

XVI

Le chemin de fer.

La marmite qui bout avait transfiguré Royan à l'origine, mais elle ne marchait que sur l'eau, elle dut attendre quelque temps avant de rouler sur la terre ferme. Le bateau à vapeur ne mettait la ville naissante en communication qu'avec Bordeaux et tout au plus le haut de la Garonne. Royan ne pouvait donc exercer son attraction que sur deux ou trois départements voisins ; la longueur du voyage restreignait Nécessairement le chiffre de sa clientèle.

Mais la machine qui bout n'avait pas dit son dernier mot et un jour un charretier en conduisant sa charrette vit une armée de terrassiers faire un chemin tantôt sous terre comme les taupes, tantôt dans la cime des arbres comme les écureils. On lui dit que, sur cette route-là, les voitures iraient de leur propre mouvement. Le charretier, qui n'avait jamais vu de charrettes sans chevaux, donna un coup de fouet aux siens pour toute réponse.

Cependant, on met la machine qui bout sur quatre roues ; elle part, traînant derrière elle une longue file de voyageurs ; elle souffle, elle fume, elle vole ; les maisons, les champs tournent et fuient ; les buissons, les moissons plient et roulent en longues vagues sur son passage, au vent de sa vitesse ; elle plane au-dessus des forêts, et un instant après elle plonge avec un bruit de foudre sous les profondes catacombes de la colline.

Alors elle jette un coup de sifflet aigu, déchirant, désespéré, comme l'adieu éternel de l'homme à la lumière ; elle sème sur le sol ses entrailles ardentes, et projette la lueur sinistre de ses flancs embrasés sur les parois humides du souterrain. Elle répète toujours son cri strident, mais tout à coup le cri meurt, la nuit disparaît, et le voyageur ébloui retrouve les plaines étincelantes qui dorment dans le voluptueux abattement du plein midi, et les noyers inondés de soleil qui jettent sur les pentes, par grandes masses, les silhouettes de leur feuillage.

Parfois une ombre rapide vient à passer sur la vitre des voitures. C'est un convoi qui roule en sens inverse, emportant, lui aussi, une caravane, avec la rapidité du cheval de la ballade. Mais si les morts allaient vite, les vivants

vont encore plus vite aujourd'hui. Puis quand l'étape est terminée, un homme, un enfant, prend cette locomotive tout à l'heure furieuse et déchaînée ; et la conduit paisiblement à la main au-dessus d'un soupirail pour l'immoler. Elle laisse échapper la vapeur comme par une blessure, elle frémit avec fureur, pousse un dernier gémissement et tout rentre dans le silence. Ce n'est plus que de la matière au repos.

Stephenson avait découvert la locomotive, Seguin avait inventé la chaudière tubulaire qui en quadruple la vitesse.

Le chemin de fer fit son apparition en France, vers la dernière moitié du règne de Louis-Philippe, mais posément, lentement, comme quelqu'un qui doute de lui-même et craint de commettre une imprudence ; il alla d'abord de Paris à Versailles pour essayer ses forces ; il tenta ensuite le trajet d'Orléans ; d'Orléans il poussa jusqu'à Tours ; de Tours il gagna Poitiers et, après avoir longuement hésité, il osa franchir la distance de Poitiers à Rochefort.

Royan communiquait désormais avec Paris ; il avait la France entière à sa portée ; il ne lui restait plus qu'un parcours de dix lieues en diligence. Mais le jour n'était pas loin où le chemin de fer viendrait le trouver à son tour. La locomotive siffle, la voilà enfin ; elle traverse le marais de Pousseau, le voyageur parti de Paris à neuf heures du matin peut aller dîner à Royan sans quitter son wagon.

Mais un chemin de fer a toujours à son côté un compagnon de voyage.

Qui de nous, hommes d'une autre génération, ne se rappelle avoir vu dans sa jeunesse ce muet interlocuteur, perché sur quelque tour gothique, qui gesticulait dans le vide pour interpeller son voisin et lui jeter d'une colline à l'autre une confidence du Pouvoir ?

Le télégraphe avait alors la mauvaise grâce d'une aile de moulin à vent. Tout angle et tout coude comme elle, il consentait bien à travailler, parce qu'un bon citoyen doit servir son pays. Mais il semblait travailler avec ennui ; au moindre prétexte il mettait la tête sous l'aile pour dormir.

Le télégraphe de Chappe semblait avoir le pressentiment de sa fin prochaine. Il sentait qu'il n'était après tout qu'un pantin dont on tirait la ficelle. Un homme, l'œil appliqué à un trou de lorgnette, regardait la pantomime de son vis-à-vis et la transcrivait sur un morceau de papier ; il tirait à son tour la ficelle du pantin pour répéter la manœuvre, et ainsi de suite à l'infini.

Parfois on recevait à Paris une nouvelle ainsi conçue :

« Une bataille a été livrée.... »

Interrompu par la nuit.

« entre le sultan et le pacha d'Égypte.... »

Interrompu par le brouillard.

Huit jours après, on apprenait par le télégraphe un événement que l'on connaissait déjà par le courrier.

Mais voici qu'un jour Arago découvre l'aimantation artificielle du fer : on la crée et on la détruit à volonté instantanément ; on peut ainsi communiquer au courant magnétique un mouvement de va-et-vient ; voilà le télégraphe électrique trouvé ; Samuel Morse donne la parole de l'homme à porter à la foudre, avec une vitesse de quatre-vingt-dix mille lieues à la seconde.

Il suffit pour cela d'une pile de Volta au point de départ, d'une aiguille au point d'arrivée et entre les deux d'un fil de fer tendu sur une rangée de poteaux, avec des godets de porcelaine aux attaches pour isoler le fluide ; à l'aide-du courant électrique on imprime à l'aiguille une secousse qui indique une lettre de l'alphabet ; on met la main sur la touche d'un clavier à Paris et on fait surgir lettre par lettre une phrase à Bordeaux. A l'heure qu'il est, Royan, qui n'avait pas même un bureau de poste à l'époque de la Révolution, peut correspondre à toute heure du jour non-seulement avec n'importe quelle ville de France, mais encore avec Londres, Amsterdam, Pétersbourg, New-York., Bombay. Il n'y a plus d'espace ni de frontières pour la conversation. L'air est chargé de mots qu'on ne voit pas, qu'on n'entend pas, qui n'en arrivent pas moins à leur adresse ; l'homme a trouvé le moyen de causer avec l'homme par le fond même de l'océan.

XVII

La richesse pour tous.

Il y a quelques années, la ville de Rochefort trouva que l'éclairage au gaz convenait mieux à sa dignité ; elle vendit son vieux luminaire à l'encan ; Royan lui acheta une trentaine de réverbères qu'il espaça sagement par raison d'économie ; ils ne brillaient que jusqu'à dix heures du soir et les nuits de clair de lune ils avaient congé.

Mais Royan prospérait, il avait un octroi, il avait un budget, il voulut avoir lui aussi son éclairage au gaz ; et maintenant quand on le regarde de la plage, dans la nuit, on voit flamboyer le quartier du Casino comme un boulevard de Paris ; on dirait un second ciel renversé qui renvoie à l'autre étoile pour étoile.

Enfin Royan est aujourd'hui une ville de quatre mille âmes, à la vérité, en temps normal, mais de dix mille pendant la saison d'été. Quarante mille baigneurs viennent le visiter ou l'habiter du mois de juillet au mois de septembre. On y trouve à ce moment-là tout le luxe, tout le confort d'une capitale : magasin de modes, magasin de nouveautés, magasin de comestibles. Le haut de Royan est pendant la saison des bains un véritable caravansérail en plein air à l'ombre des ormeaux ; on y trouve des jeux de toute espèce, de tourniquet, de toupie, de tir à la carabine, des boutiques de toute nature, d'orfèvrerie, de bimbloterie, de chinoiserie, de librairie ; tous les jours c'est un défilé continu de brecks de Royan à Pontaillac ou à Saint-George ; tous les soirs c'est au Casino un bal ou un concert ou la représentation d'un vaudeville quand ce n'est pas d'une opérette, et de temps à autre une régate ou une course de chevaux.

Et maintenant quand nous tournons la tête en arrière, pour mesurer d'un dernier regard l'évolution accomplie, que voyons-nous ? Royan, il y a cinquante ans, comptait à peine quelques familles bourgeoises, on les compte aujourd'hui par centaines ; on n'y connaissait que la carriole hollandaise du notaire, aujourd'hui il n'y a pas de famille aisée qui n'ait son cabriolet. On n'y recevait qu'un journal de Paris, aujourd'hui tous les journaux de la capitale y affluent. Bien plus, Royan possède une imprimerie

et publie un journal ; le cabinet de lecture était un phénomène ignoré, il en existe deux ou trois aujourd'hui, sans compter une bibliothèque populaire. Enfin Royan n'avait pas d'église, et à l'heure qu'il est, une église gothique sort de dessous terre comme pour chanter l'hosanna de la nouvelle cité.

Le bien-être de Royan reflua sur la campagne et gagna de proche ; la métayère des environs qui vendait ses œufs huit sous la douzaine, les vendit quinze, son beurre douze sous la livre, le vendit vingt, la paire de poulets trente sous, la vendit trois francs ; elle acheta sur son bénéfice une vache de plus, elle augmenta son poulailleur, et en quelques années son mari put acquérir la métairie qu'il cultivait à moitié.

Le maraîcher qui exploitait une Mathe à Maisonfort vendait autrefois ses melons, ses tomates, ses artichauts, ses aubergines à prix réduit, à peine rémunérateur de son travail ; aujourd'hui il les vend le double, le triple, le quadruple, et le jour où il aura l'idée d'exporter ses légumes par le chemin de fer, la culture de Maisonfort pourra prendre une extension illimitée ; en attendant, l'hectare qui valait deux mille francs en vaut six ou les vaudra bientôt.

Autrefois le légume était à peu près seul un véritable produit ; le fruit n'était encore qu'un degré au-dessus du sauvageon : mais le chemin de fer resserre la France, et fait que d'un département à l'autre il n'y a guère que l'épaisseur d'un mur mitoyen ; le jardinier de Royan n'a qu'à tendre le bras pour toucher la main du pépiniériste d'Angers, et il reçoit de lui ce qu'il y a de mieux en fait de poirier ou de pommier.

Autrefois on offrait une fleur, on ne la vendait pas ; mais l'élégante de passage à Royan à l'époque des bains a besoin d'un bouquet ; le bouquet fait partie de sa toilette, et le jardinier fleuriste apparaît aussitôt à Royan : il cultive le gardenia, le plumbago, le pelargonium. Il élève même une serre au fond de son jardin pour protéger les plantes frileuses contre le septentrion encore assez âpre de la Saintonge.

Le vin, le bois, le foin, la pomme de terre suivirent le mouvement de hausse générale sur toutes les denrées de la campagne ; la richesse du centre devait nécessairement onduler à la circonférence et enrichir le cultivateur par ricochet. Comme la terre est sa caisse d'épargne, il l'acheta et la paya plus cher parce qu'il en tirait un meilleur revenu. Le propriétaire rentier la vendit au contraire en détail et par le fait même de la concurrence des acquéreurs il en obtint un prix plus avantageux : chacun y trouvait son bénéfice, et la terre restait au travailleur.

Le travailleur à son tour lui donnait, par son travail, Une plus-value continuelle, en même temps qu'il en retirait deux ou trois fois l'intérêt de son argent ; chaque année il met de côté, il embellit sa maison, il renouvelle son mobilier ; il possède un cheval, il roule voiture et il trouve encore le moyen de donner une dot à sa fille lorsqu'il la marie au fils du voisin.

L'aisance lui ouvre l'esprit. Il y a trente ans, il n'eût pas accepté un billet de banque, il eût vu en lui un cadet de l'assignat ; aujourd'hui il reçoit sans sourciller le papier-monnaie en paiement. Il comprend de plus en plus qu'il a dans le progrès de la mécanique un compagnon de travail. Il y a peu de temps encore il battait son blé sur l'aire, aujourd'hui la batteuse à la vapeur circule de village en village et a remplacé le procédé primitif du fléau.

L'ouvrier profite aussi bien que le paysan de ce Mouvement d'ascension du bien-être ; non-seulement il travaille davantage, mais encore il touche un salaire plus élevé. Enfin le pilote qui courait des bordées en mer, mélancoliquement couché sur la barre du gouvernail, a l'idée de pêcher, et au bout de quelque temps le produit de la pêche a couvert largement la dépense du filet.

Et ainsi se trouve vérifiée, une fois de plus, sur un humble coin de terre, la grande loi d'harmonie sociale entre la science et la richesse, entre le capital et le salaire.

La science invente, le capital applique ; de leur union naît un nouveau travail, par conséquent un nouveau salaire.

Plus le travail augmente, plus le salaire monte, et avec l'élévation du salaire la provocation à l'épargne.

Or l'épargne est la rédemption du prolétariat, sa promotion à la propriété. Qu'est-ce que la bourgeoisie en effet ? l'épargne faite homme et reversée de père en fils dans la même famille.

XVIII

Le monde marche.

Est-ce tout ? Non. Il y a autre chose encore ; l'homme n'est pas sur cette terre uniquement pour lettre un écu sur un autre, un sillon au bout d'un autre ; il y est aussi pour mettre sans cesse une sympathie de plus dans son cœur et une notion de plus dans son cerveau.

Au temps du vieux Royan, le feu prenait parfois à une maison ; le tambour battait, le tocsin sonnait, la population accourait sur le théâtre du sinistre ; mais quand le feu avait gagné la toiture elle n'avait qu'à courber la tête, ce n'était pas avec des seaux qu'elle pouvait l'éteindre.

Mais un jour une pompe à incendie arrive à Royan à la file des autres progrès, elle enrôle à son service un corps de volontaires ; ils forment une école mutuelle du dévouement, ils apprennent entre eux à braver le danger et à jouer leur vie pour sauver la vie ou la propriété du voisin.

Il y a trente siècles, ou si vous aimez mieux, il y a trente ans, on vivait porte à porte sans un autre lien entre soi qu'un coup de chapeau dans la rue ou une poignée demain en passant ; un ouvrier tombait malade, sa famille jeûnait jusqu'à la guérison, personne encore n'avait soupçonné la puissance de la solidarité. Mais un jour une Société de secours pénètre à Royan, toujours à la suite du progrès, et donne à l'ouvrier deux vertus d'un seul coup : la prévoyance et l'épargne.

Un violoniste représentait seul l'art musical sous la Restauration ; mais l'orchestre du Casino développe de jour en jour le goût de la musique, la jeunesse, piquée d'émulation, organise un orphéon, et aujourd'hui il n'y a plus à Royan ou dans le voisinage une fête publique qui n'ait sa fanfare.

On ne connaissait dans la première moitié du siècle que l'art qu'on tirait d'Épinal. Une gravure enluminée collée à la muraille, représentait un créancier assassiné à coup de violons et de clarinettes, Une légende expliquait ainsi l'image : Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué. Tout au plus on rencontrait dans quelque salon la gravure d'une tempête ou d'un clair de lune de Joseph Vernet.

Mais aujourd'hui il n'y a pas un salon qui n'ait à la place d'honneur un cadre doré, et dans ce cadre Une composition de Léopold Robert ou une Madone de Raphaël, et avant peu de temps, grâce à la photographie, cette menue monnaie des chefs-d'œuvre, la famille la plus modeste aura un musée dans un album.

Autrefois enfin le livre était à peu près inconnu ou ce qui est plus grave, méconnu ; il y avait bien peut être dans quelque grenier, au fond d'un coffre d'avoine hors de service, une douzaine de volumes dépareillés ; mais les rats en étaient à peu près les seuls lecteurs.

Le temps a marché, et il n'est aujourd'hui si petit ménage qui n'ait sa modeste bibliothèque soigneusement rangée sur une étagère. Or le livre c'est l'homme ; il vaut par le livre tout ce qu'il vaut. L'homme qui ne sait pas lire ou l'homme qui sait lire et qui ne lit pas peut être bien portant, bien renté, il n'est qu'un infirme de l'esprit ; il lui manque la première de toutes les dignités, la connaissance, et la première de toutes les satisfactions, la pensée en commun.

Car l'homme doit sa pensée à l'homme autant qu'à lui-même, car l'homme vit de ce qu'il reçoit et de ce qu'il donne, et vit d'autant plus qu'il donne et qu'il reçoit davantage. Et chacun de nous tour à tour écolier et maître d'école apprend et enseigne, et il n'apprend que pour répandre autour de lui sa propre instruction.

Comme Vanini, nous avons levé notre brin de paille pour montrer la loi du progrès.

La voilà écrite sur le sable d'une plage, le vent pourra souffler et le flot rouler sur elle, ni le vent ni le flot ne sauraient l'effacer.

Car, qu'est-ce que la loi du progrès ?

La consigne même de notre destinée.

Et en quoi consiste le progrès ?

En une augmentation de vie : de vie matérielle par plus de bien être, de vie morale par plus de sympathie, de vie intellectuelle par plus de connaissance.

Le civilisé vit plus que le sauvage. Le sauvage ne peut vivre que sur place et en quelque sorte à la merci de la nature ; une montagne le bloque, un fleuve l'arrête ; le soleil est son unique horloge ; la nuit vient ; il n'a qu'à mettre sa tête sur la pierre et qu'à dormir ; la neige tombe, il grelotte ; une blessure lui ouvre une artère, il meurt ; en réalité, il meurt sans cesse, en détail, par la privation ou par la souffrance.

Le civilisé, au contraire, a pris la nature à son service ; il force le bœuf à labourer pour lui, le courant à moudre pour lui, la vapeur à tisser, à forger, à rouler, pour le vêtir, l'armer, le porter. La nuit peut venir, il retient le soleil en fuite sur la mèche d'une bougie ; la neige peut tomber, il a déposé le printemps à demeure sur l'âtre de la cheminée ; et quand il doit subir une opération, le chloroforme endort la douleur sur la blessure.

L'homme sympathique vit plus que l'indifférent ; l'indifférent passe à côté d'un beau tableau, il ne le comprend pas ; il entend une belle musique, il ne l'écoute pas ; il voit une belle action, il passe et il siffle, le beau pour lui est un livre fermé ; il ignore tout ce qui fait la grâce ou la gloire de l'existence.

L'homme sympathique vit, au contraire, de toutes les vies du sentiment sous toutes ses formes ; il vibre à toutes les émotions du grand, du noble et du bien ; il devient par le cœur, en quelque sorte, tout ce qu'il Sent, tout ce qu'il aime : héros devant un acte d'héroïsme, poète devant une scène de Corneille, artiste devant une œuvre de Raphaël.

Le savant vit plus, enfin, que l'ignorant. Qu'est-ce en effet que l'ignorant ? un sourd-muet de l'intelligence ; l'humanité a vécu des siècles, il n'en sait rien ; elle a inventé l'arithmétique, il n'en sait rien ; elle a rendu la parole aux morts par l'écriture, il n'en sait rien ; il ne désire pas même le savoir ; il ne calcule pas, il ne lit pas, il ne vit pas, en un mot, par l'esprit, ce lien de l'homme avec l'homme dans tous les temps et sur tous les espaces.

Mais le savant.... il pèse le ciel, il mesure l'océan, il connaît le secret de toute existence, et de la fleur épanouie au soleil, et du morse engourdi sur un glaçon ; il ne fait pas un pas, il ne voit pas un être, sans lire une ligne du poème de la création et entrer dans la confidence de son auteur ; il pense, et de sa pensée il tire une science, et de la science une industrie : il crée à son tour....

Et maintenant, lorsqu'un de nous, celui-ci ou tout autre de notre génération, poussé par cet instinct mystérieux qui nous ramène tous un jour ou l'autre à notre point de départ, retourne vers les bords doux et tristes où survivent tant d'affections, et où tant de pieuses mémoires dorment sous les mauves, il éprouve quelque peine à reconnaître la terre de son enfance.

Il a vécu, il a voyagé, et depuis lors, et derrière ses pas, le temps a brisé les pierres qui étaient en quelque sorte les habitudes ou les amitiés de son regard. Il passe comme un étranger à travers une population renouvelée, sans connaître la porte d'aucune maison ni le nom d'aucune figure.

La vague a effacé depuis longtemps la première trace de son pied, sur cette plage où il a marché si souvent à côté de qui ne marche plus sur cette terre de passage. La maison de son enfance est encore debout, mais sombre et dépaycée au milieu de l'architecture vaniteuse de la nouvelle cité. Les hirondelles la reconnaissent encore, dans ce grand changement de pierres, et viennent toujours y faire leur nid avec la même confiance dans son hospitalité. Il a compris dans cette circonstance le culte de la tradition. Il sait maintenant combien la transformation peut contenir de tristesse. Apôtres du progrès, soyons indulgents pour les attristés du passé.

Il nous est arrivé plus d'une fois, en passant devant le château de Mons, d'éprouver une sorte d'attendrissement. Le château n'est plus qu'un pensionnat de demoiselles tenu par des religieuses, et dans les allées de charmilles on entend chanter comme autrefois les fauvettes ; mais il y a sur ces pierres noircies par le temps quelque chose de triste comme l'adieu d'un monde ancien à un monde nouveau. C'est là qu'est mort le dernier seigneur de Royan, le successeur des Coetivy et des la Trémouille, et depuis lors cette résidence seigneuriale a toujours eu à nos yeux la mélancolie d'un coucher de soleil.

XIX

La baronne de Salignao.

Le château de Mons, nous l'avons déjà dit, appartenait au chevalier de la Barthe. Ce chevalier était un bel homme, d'un aspect imposant. On voyait à sa tournure qu'il devait être gentilhomme. Quand il regardait quelqu'un, il le regardait de si haut qu'il semblait laisser tomber sur lui son regard.

On le disait d'origine languedocienne ; il prétendait même descendre des comtes de Comminges. Il faisait honneur à sa noblesse par son port de tête et la rondeur de sa prestance. Il marchait dans la rue, le pouce de la main gauche passé sous la brassière de son gilet ; il devait avoir chaud à la tête, car il tenait le plus souvent son chapeau à la main, ce qui nous paraissait le monde renversé.

Le chevalier d'ailleurs était un homme avenant, le cœur sur la main, bon chasseur, excellent tireur, ce qui ne l'empêchait pas d'être musicien par moments et poète à l'occasion. Il jouait passablement de la basse, on l'accusait même de tourner assez fréquemment le madrigal, mais le fait n'a jamais été bien établi ; ce qui est certain c'est que le chevalier était le seul habitant de Royan qui eût appris le latin et qu'il citait volontiers Horace ou Virgile.

Sa femme était une ombre de femme qui vivait de petit-lait et ne quittait guère la chambre ; elle n'allait à la messe qu'en chaise à porteurs, et quand elle s'asseyait à son banc, elle semblait s'affaïsser sur elle-même plutôt que s'asseoir. Atteinte, depuis sa dernière couche, d'une maladie de langueur, elle n'avait plus la force de penser, c'est tout au plus si elle pouvait rêver. Quand on causait avec elle il lui arrivait quelquefois de battre la campagne ; on eût dit que son âme flottait à trois pas de son corps comme pour s'exercer à la séparation ; elle ne se retrouvait tout entière que lorsque son mari lui jouait un air de violoncelle, alors sa figure prenait une expression d'extase ; on sentait en elle une chose qui avait eu sa grandeur et qui allait finir.

Nous n'avons pas connu la belle-mère du chevalier de la Barthe, mais nous en avons souvent entendu parler dans notre enfance ; elle flottait à

l'état de légende dans le souvenir des vieillards.

Clarisse-Herminie La Barre de Larivault, fille du seigneur de Belmont, avait épousé en 1778 le baron Robert Valet de Salignac de la branche cadette de l'illustre famille périgourdine qui a donné Fénelon à l'église. Le baron était un de ces types de l'ancien régime, spirituels, charmants, magnifiques en tout, braves comme leur épée. Il avait mis le château de Mons sur un pied tout à fait princier. Il possédait livrée, écurie, chenil, faisanderie même, bien qu'il n'eût qu'une toute petite garenne à la portée de son manoir ; c'est ce qu'on appelait un train de maison. Le train de maison a toujours consisté à dépenser plus que son revenu. Personne ne se ruinait avec plus d'esprit et plus d'amabilité que le baron de Salignac. Il aimait sa femme à l'adoration. La vie au château de Mons n'était qu'une fête perpétuelle, c'était à croire à un autre Trianon ; on y jouait tous les soirs la comédie, ou bien on y faisait de la musique.

Le baron ébréçait ainsi notablement son patrimoine d'année en année, et quand il mourut, en 1788, il légua à sa veuve une fortune sinon compromise, du moins endettée ; la baronne n'avait pas eu le temps de quitter le deuil que la nuit du 4 août venait abolir les droits seigneuriaux et réduire son revenu à la portion congrue. Le château de Mons représentait l'ancien marquisat de Royan ; à ce titre il jouissait de tous les droits de franc-fief ;

Du droit d'arage, d'abord : on appelait ainsi la taxe que le paysan payait au seigneur pour avoir l'autorisation de labourer son champ ou de le bêcher ;

Du droit de champart, c'était un autre impôt en nature que le paysan devait au seigneur après la moisson ;

Du droit de terrage, c'était une redevance qu'il acquittait au fisc seigneurial pour avoir la permission de planter dans son jardin des choux ou des oignons ;

Du droit de cartelage, autre imposition prélevée sur le vigneron au moment où il vendangeait sa vigne ; elle montait comme le nom l'indique au quart de la vendange ;

Du droit de vinage, autre taxe qu'il devait verser dans la caisse du seigneur quand il mettait son vin en barrique ;

Du droit de cellerage, nouvel impôt infligé au vigneron lorsqu'il logeait son vin dans son cellier ;

Du droit de rouage, redevance de supplément qu'il avait encore à solder pour transporter son vin chez le consommateur. Quand il mettait deux bœufs à sa charrette, il ne payait qu'un droit de vinade ; mais quand il en mettait quatre, le droit doublait et prenait alors le nom de bouade ;

Du droit de pulvérin que le berger payait pour indemniser le seigneur de la poussière que les troupeaux faisaient sur le chemin ;

Du droit d'agnelage, espèce de capitation qui pesait sur chaque tête d'agneau qui venait à naître dans la bergerie ;

Du droit de charnage, qui aboutissait à ceci que le paysan ne pouvait mettre du lard au saloir, sans une prime au seigneur ;

Du droit de cens, qui était une rente annuelle, que le paysan apportait régulièrement au château à la Saint-Martin soit en argent soit en nature ;

Du droit de lots et ventes, sorte de droit de mutation qui grevait l'immeuble du paysan d'un impôt évalué au dixième de sa valeur en cas d'achat ou d'héritage ;.

Du droit d'avourie, espèce de taille que le seigneur exigeait de ses vassaux, en vertu de son droit de haut justicier ;

Du droit de banalité, qui imposait au roturier l'obligation de moudre son blé au moulin banal, moyennant paiement, et de cuire son pain au four banal et de payer encore une redevance.

La suppression des droits féodaux condamnait en quelque sorte la baronne de Salignac à la besace.

Désormais le revenu de ses terres pouvait suffire tout au plus à payer l'intérêt des dettes que son mari lui avait léguées. Elle prit cependant cette banqueroute de la destinée à son égard assez philosophiquement :

— Il ne me reste plus, dit-elle, qu'à me faire paysanne.

XX

Un tubercule calomnié.

La baronne de Salignac était une maîtresse femme, d'une taille au-dessus de la moyenne, un peu ramassée, mais vigoureusement conditionnée ; quand elle relevait la manche de son casaquin, elle montrait un avant-bras digne de battre l'enclume ; et avec cela une tête à la Romaine, un nez à la Condé, un air de commandement, son regard était à lui seul un porte-respect : quelque chose de mâle enfin dans toute sa figure, mais tempéré par une voix douce qui était comme le son d'une âme en repos.

— Je ne suis une femme que par mégarde, disait-elle quelquefois. J'ai dû être un homme au point de départ, mais on aura changé en route mon passeport. La nature en la créant lui avait mis sur les épaules une tête d'agronome. Ce que les autres avaient besoin d'apprendre, elle n'avait que la peine de le deviner ; elle avait trouvé dans la bibliothèque de son mari un in-quarto imagé intitulé la Maison rustique ; c'était bien un peu l'enfance de l'art en fait d'agriculture, mais l'avant-propos contenait un aphorisme fécond en conséquences.

Le nerf de l'agriculture, disait-il, c'est le fumier ; pas de fumier sans bétail, et pas de bétail sans prairie artificielle.

Ce fut pour la baronne un trait de lumière. Le culte de la jachère régnait encore dans toute sa rigueur. On laissait religieusement reposer un champ deux années consécutives, après la moisson, ce qui réduisait une terre sous le rapport de la production au tiers de son étendue. La baronne de Salignac dès son entrée en fonction de propriétaire qui exploitait par lui-même, commença par éliminer toute dépense de luxe, elle congédia la livrée, elle réforma l'écurie, elle licencia le chenil, et après cette première réduction de dépenses elle mit un tiers de sa propriété en luzerne ou en sainfoin.

Mais elle n'avait pas l'argent nécessaire pour acheter le bétail et non moins nécessaire pour former un fonds de roulement. Elle vendit à un juif de Bordeaux, de passage à Royan, tous les bijoux, toutes les dentelles, tous les diamants, tous les brocarts, toutes les breloques, toutes les nippes du

temps de sa splendeur, et en tira une somme assez honnête qu'elle convertit aussitôt en bœufs, en vaches et en moutons.

L'année suivante elle mit en culture toutes les terres labourables de son domaine, sans ménagement pour le principe jusqu'alors inviolable de la jachère. Les voisins la regardaient faire et disaient en levant les épaules : Cette dame croit en savoir plus long que nos pères ; elle apprendra bientôt à ses dépens que lorsqu'on veut cultiver son champ il faut avoir tenu la charrue.

Mais lorsqu'à l'époque des métives ils virent que le domaine de Mons avait donné trois fois plus de gerbes qu'auparavant, il s'en fallut de peu qu'ils ne prissent la baronne pour une sorcière ; elle devait évidemment avoir ensorcelé la terre pour en tirer deux récoltes de suite, contrairement aux habitudes reçues, et quand elle leur disait : Mon sortilège n'est autre chose que du fumier, fumez, mes amis, et vous aurez comme moi deux récoltes pour Une dans une année, cet argument si simple dépassait leur portée d'esprit. L'instruction primaire n'avait pas encore pénétré dans la campagne.

Le pasteur Jarousseau avait introduit la pomme de terre en Saintonge, sous le nom de patate, qu'elle porte encore. La baronne de Salignac voulut en propager la culture ; mais l'innovation fut mal accueillie. Le paysan regardait ce comestible inconnu d'un œil défiant ; il y voyait quelque chose de blessant pour sa dignité. — La baronne, disait-on, nous prend encore pour des manants, qu'elle veut nous faire manger des racines.

Il y avait alors au bourg de Saint-Pierre un maréchal ferrant, quelque peu vétérinaire, et Picoulet de son nom de famille. C'était l'esprit fort et le beau parleur du village, le seul peut-être qui sût lire et à peu près écrire, il déclara que la pomme de terre était un poison.

A quelques mois de là il maria sa fille qui était en même temps la filleule de la baronne. La châtelaine de Mons, en sa qualité de marraine, invita, le jour des fiançailles, les futurs conjoints, ainsi que leurs parents à dîner au château. On servit d'abord aux convives une soupe au lait à la fécule légèrement parfumée d'une feuille de laurier amande.

— Comment trouvez-vous cette soupe ? dit la baronne à Picoulet.

— Ce n'est pas de la soupe, c'est de la crème comme on doit en manger en paradis et si j'osais...

— Tu peux oser.

— J'en demanderais une autre assiette.

Et en effet il en prit une seconde assiette qu'il déclara encore meilleure que la première.

Un instant après on servit un ris de veau mollement couché sur un lit de purée.

Le maréchal rendit largement hommage à cet autre plat qui avait pour lui le charme de l'imprévu.

— Comment as-tu trouvé cette purée de haricots ? reprit la baronne.

— Excellente, madame. Il faut croire que c'est une espèce de mojettes que nous ne connaissons pas ; je n'en ai jamais goûté qui eussent autant de mérite, et, si j'osais....

— Tu en demanderais une autre assiette.

— Non, de la semence.

On servit ensuite sur un plat d'argent des pommes de terre cuites sous la cendre et recouvertes d'une serviette ouvree. La baronne en prit une et l'éplucha tranquillement.

Picoulet la regardait d'un air inquiet.

— Arrêtez, madame, lui cria-t-il, en reculant sa chaise de la table ; il y a du danger.

— Quel danger ?

— De mourir, c'est du poison.

— Dans ce cas tu n'as plus qu'à demander le curé.

— Pour quoi faire, madame ?

— Pour te confesser, car voici une demi-heure que tu es empoisonné.

Picoulet pâlit, puis rougit.

— Quoi ! j'aurais mangé de cette drogue de patate !

— Une première fois en soupe, une seconde fois en purée.

— J'aurais dû m'en douter... Ah ! madame, quel guet-apens ! On va rire de moi au village.

Le lendemain la baronne envoya un sac de pommes de terre au maréchal ferrant.

— Voilà, lui écrivait-elle, la semence que tu m'as demandée.

Picoulet accepta le cadeau, mais il garda rancune à la baronne. Depuis lors on l'appela Picoulet Patate, en souvenir de sa mésaventure.

XXI

Un mariage manqué.

L'ancienne châtelaine de Mons possédait du côté de Jaffe une lande de cinq cents journaux ; il n'y poussait, depuis l'origine du monde, que de la brande et de la fougère. La baronne fit défricher cette bruyère et la fit planter en griffarin. Au bout de cinq années elle eut un vignoble en plein rapport, qui donnait un vin un peu chargé de tanin, mais de bonne qualité.

Le marais de Pousseau dépendait de la seigneurie de Mons ; ce n'était guère que par ostentation, car il n'était qu'une mare d'une demi-lieue, qui ne produisait que des sangsues et des bécassines. L'ingénieur Teulère, en mission à Royan, insinua un jour à la baronne qu'elle pouvait à bon compte déverser dans la mer l'eau du marais de Pousseau, et transformer une grenouillère en prairie. Par la même occasion, il lui donna le plan et le devis d'un canal de dessèchement. Mais ce que l'ingénieur appelait à bon compte représentait encore un capital assez élevé. La baronne en possédait à peine la moitié. Il lui restait, il est vrai, sa vaisselle plate ; elle l'avait respectée jusqu'alors ; c'était une piété de famille marquée au blason des Salignac. Cependant, la prairie était là qui attendait, la baronne fit le sacrifice de son argenterie ; elle l'envoya fondre à la monnaie de la Rochelle.

Quelque temps après, une cinquantaine d'ouvriers sillonnaient de fossés le marais de Pousseau.

La châtelaine de Mons en éprouva un jour un sentiment d'amour-propre.

— Quand j'étais tout simplement baronne, dit-elle, je n'occupais que ma femme de chambre et ma couturière, maintenant j'occupe les trois quarts des hommes de mon village.

Mais ce qu'elle ne disait pas et ce qu'elle ne savait peut-être pas, c'est qu'il y avait à Saint-Pierre une centaine de vigneron qui cultivaient son vignoble à moitié, et qui, bon an mal an, mettaient de côté un chiffre encore assez rond sur leur part de bénéfice.

Un jour le curé vint quêter au château pour les pauvres de la paroisse.

— Je ne veux plus leur faire l'aumône, répondit la baronne.

— Ah ! madame, jusqu'à présent vous étiez pourtant leur providence.

— C'était un tort de ma part ; je ne veux plus que leur donner du travail ; l'aumône fait des paresseux, le travail fait des propriétaires.

Et depuis ce moment la baronne ne donna l'aumône qu'aux infirmes, mais elle tenait à la donner elle-même, et c'était le plus souvent en nature. Il n'y eut jamais de son vivant un alité à Saint-Pierre qu'elle n'eût visité ; elle n'en parlait jamais, et quand on lui en touchait un mot, elle rompait la conversation.

— Nous passons notre temps à perdre notre temps, disait-elle, nous ne faisons jamais la moitié de notre devoir.

— Comment pouvez-vous vivre à la campagne toute l'année ? lui demandait un jour une petite-maîtresse du voisinage. Je n'y vis qu'une partie de l'été, et je m'y ennuie à mourir.

— C'est que vous ne savez pas vous y occuper, répondit la baronne.

— Je vous demande pardon, je lis de temps à autre, mais, au bout d'un quart d'heure, la lecture me fatigue. J'ouvre alors mon épinette, mais elle joue faux, et à vingt lieues à la ronde, il n'y a personne pour l'accorder. Je passe la journée à bâiller, et la soirée à dormir sur mon canapé.

— Ne serait-ce pas, madame, parce que vous avez transporté la ville à la campagne ?

— Vous devez aussi vous ennuyer ?

— Jamais.

— Donnez-moi votre recette.

— C'est de vivre en campagnarde à la campagne, d'aller tous les matins à son étable.

— Pour sentir ensuite le fumier.

— Il vaut mieux sentir le fumier que de bâiller tout le jour. Il n'y a pas de plus sot métier que le bâillement.

Depuis que la baronne de Salignac avait perdu son mari, elle n'avait jamais songé à convoler à un second mariage.

— Je ne trouverai pas mieux, pensait-elle, et je ne veux pas affronter le danger de la comparaison.

Et cependant l'opinion publique la mariait régulièrement tous les ans au marquis de Saint-Légier. Le marquis était un lieutenant de vaisseau qui avait eu le bras gauche fracassé au combat de la Grenade, et depuis lors il vivait en héros estropié au logis de Saint-George, une croix de Saint-Louis sur la poitrine. Il avait de la sympathie pour la baronne, et il en était payé de retour.

Le marquis et la baronne n'avaient aucune idée commune sur quoi que ce soit, mais surtout au sujet de la Révolution ; la baronne soutenait que la Révolution pouvait avoir du bon, en y mettant de l'indulgence. Le marquis répliquait que le démon seul trouvait son compte à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mais plus ils différaient d'opinion, plus ils avaient besoin l'un de l'autre, précisément pour discuter ; ils s'aimaient d'autant mieux qu'ils ne s'entendaient sur aucune question.

Tous les soirs, sur le coup de huit heures, on voyait entrer dans la cour du château de Mons un cavalier monté sur un cheval alezan. C'était le marquis de Saint-Legier qui venait faire une partie de trictrac avec la baronne. Mais sitôt que la pendule avait sonné dix heures, le marquis, avec l'exactitude d'un officier de quart, sonnait le garçon d'écurie, il lui donnait l'ordre de seller son cheval et regagnait au galop le logis de Saint-George.

Mais un soir qu'il pleuvait à torrents, la baronne remarqua qu'après la partie réglementaire de trictrac, il avait laissé passer l'heure de la retraite, et qu'au lieu de sonner pour appeler le garçon d'écurie, il regardait d'un œil rêveur les tisons à moitié éteints de la cheminée.

— A quoi pensez-vous ? lui dit la baronne.

— Je pense qu'il pleut à verse, on ne mettrait pas un barbet dehors.

— Vous avez toujours un lit au château.

— Je le sais, mais peut-être demain...

Il laissa la phrase en suspens.

— Eh bien, demain, quoi ? Vous prenez, en me parlant, un air sinistre, que vous est-il arrivé ?

— Il pleuvra peut-être aussi fort ; ne vaudrait-il pas mieux demeurer toujours ensemble ?...

— Comment l'entendez-vous ? répliqua la marquise un peu étonnée.

— En nous mariant.

— Je vous aime trop pour cela.

— Il me semble que ce serait au contraire une raison de plus pour accepter la proposition.

Elle secoua la tête d'un air grave, et d'un ton plus grave encore :

— Je ne vous aurais pas plutôt épousé, répondit-elle, que je songerais à mon mari, et je n'aurais plus le courage de vous aimer.

Une larme coula le long de sa joue : c'est la dernière qu'elle ait versée.

Elle tendit la main au marquis.

— Restons amis, ajouta-t-elle, nous n'en serons probablement que plus heureux.

XXII

Un représentant en tournée.

Quand on fait son bien à sa main, il n'y a rien de tel que l'œil du maître ; il faut que le maître soit toujours le premier levé et le dernier couché ; la baronne de Salignac pratiquait à la lettre ce précepte de rigueur à la campagne ; elle avait établi dans son domaine la discipline du couvent. La cloche du château annonçait d'une façon invariable l'heure du travail et du repas. La baronne elle-même ne se mettait à table qu'après s'être livrée à une tournée d'inspection dans l'étable ou à l'écurie, pour s'assurer de ses propres yeux qu'il n'y avait ni trop ni trop peu de foin au râtelier ; elle connaissait, à une tête près de canard ou de dindon, l'effectif de sa basse-cour, et tous les jours elle faisait d'un coup d'œil l'appel nominal de sa volaille en leur apportant, dans une corbeille, leur ration de maïs.

Elle ne laissait à personne le soin de vendre ou d'acheter son bétail ; elle le conduisait elle-même à la foire, à franc étrier, accompagnée d'un garçon de charrue ; elle montait un bai brun vigoureux, vrai cheval de course que lui avait procuré le marquis ; elle rapportait quelquefois une somme considérable dans sa valise, et ne rentrait qu'à la tombée de la nuit, après avoir congédié son valet de charrue.

— Il pourra vous arriver malheur, lui dit un jour le marquis en la voyant revenir par un temps sombre à l'heure de sa partie de trictrac.

— Comment cela ? dit-elle.

— Quand vous voyagez seule ainsi, vous pourriez faire une mauvaise rencontre.

— Je ne voyage jamais seule ; j'ai toujours une escorte.

— Laquelle ?

— La voilà.

Et elle montra une paire de pistolets d'arçon qu'elle venait de poser sur la cheminée.

— Réparation d'honneur, répliqua le marquis en inclinant la tête, je ne croyais pas qu'une femme portât avec elle un semblable bijou. Mais auriez-vous bien le courage de vous en servir ?

— Et vous, marquis ?

— Au besoin, peut-être, au coin d'un bois, par exemple, si un mauvais drôle s'avisait de me demander l'heure, un gourdin à la main, et prenait en même temps la bride de mon cheval.

— Un mauvais drôle, l'est aussi bien pour une femme que pour un homme, il l'est même deux fois plus, et l'un et l'autre sexe ont également le droit de légitime défense.

Lorsque Tallien vint à Royan, un membre du club Royannais, présidé alors par Picoulet, vint trouver la baronne.

— Madame, lui dit-il, vous devez avoir eu l'intention de vous absenter ?

— Nullement, répliqua la baronne.

— Dites toujours que vous en avez eu besoin, j'en donnerai une attestation en règle, et en attendant, faites un petit voyage.

— Je n'ai pas envie de voyager.

— Peu importe, voyagez toujours.

— Pourquoi ?

— Parce que le représentant du peuple arrive demain, et qu'il pourrait vous rendre visite.

— Eh bien, après ?

— On ne sait pas ce qui peut arriver.

— Il arrivera ce qui pourra, j'ai la conscience en règle, et je n'ai pas besoin d'un autre certificat de civisme.

Le lendemain, dans la matinée, on entendait un bruit de pas de chevaux dans la cour, c'était une brigade de gendarmerie qui semblait vouloir prendre le château d'assaut ; la marquise réglait en ce moment un compte avec un de ses métayers, lorsqu'elle vit entrer dans son salon un monsieur botté à la sowarow, le sabre au côté ; il portait un habit bleu barbeau à larges revers renversés sur les épaules, et un chapeau ombragé de plumes tricolores.

D'un geste de la tête, il fit signe au métayer de sortir, et le pauvre diable, plus mort que vif, disparut aussitôt. La baronne avait dévisagé, du premier coup d'œil, dans ce personnage à fracas, le conventionnel ou plutôt le proconsul Tallien.

— Citoyenne Valet, dit-il, sans prendre même la peine de saluer.

La baronne fit une profonde révérence.

— Citoyenne Valet, reprit Tallien.

La baronne fit une seconde révérence.

— Je te tiens quitte de courbettes, reprit Tallien avec hauteur, elles ne sauraient me toucher.

— Je ne veux pas vous toucher, mais je tiens à vous saluer.

— Deux fois pour une ? répliqua Tallien.

— Une fois pour moi et une autre pour vous, puisque vous avez oublié d'ôter votre chapeau.

— Il paraît que tu as de l'esprit.

— Non, mais de la politesse.

— Tu ferais mieux d'avoir du patriotisme... donc citoyenne Valet...

— De Salignac, ajouta la baronne.

— Les titres sont interdits.

— Mais les noms sont permis. Il ne me reste plus de mon mari que son nom de Salignac, et pour être toujours sa femme, je tiens à le garder.

— Tu es une ci-devant.

— Une ci-devant quoi ? je ne comprends pas cette manière de parler.

— Une aristocrate.

— Une aristocrate ? ah ! si les gens de Saint-Pierre vous entendaient !...

— Que répondraient-ils ?

— Je vous laisse à vous-même le soin de leur poser la question.

— Il paraît, cependant, que tu conspires, si j'en dois croire un rapport fait, hier soir, au club Royannais.

— Conspirer, moi ! J'aurais donc bien du temps à gaspiller, c'est tout au plus si ce mois-ci j'ai pu faire ma fenaison.

— Ce n'est pas une réponse, je devrais te faire arrêter.

— Et qui soignera mes malades ?

— Tu as des malades ?

— Oui, aux Récollets.

— Il y a encore des moines à Royan ?

— Il n'y en a plus, mais j'ai acheté leur couvent.

— Pour le leur rendre ?

— Non, pour fonder un hôpital, et, à l'heure qu'il est, on y traite six marins blessés.

— Où ?

— Sur le vaisseau le Sans-Culotte.

Tallien ôta son chapeau.

— Madame de Salignac, dit-il, je vous salue. Je vois qu'on m'a trompé. Vous êtes une bonne patriote ; il ne vous reste plus qu'à équiper un homme

et à l'envoyer à l'armée.

— C'est déjà fait, répliqua la baronne.

Tallien pencha un instant la tête, comme pour recueillir sa pensée.

— Ah ! madame, reprit-il, après une minute de silence, tout ce qui se passe est sans doute un horrible quiproquo. Si nous pouvions nous expliquer, nous finirions peut-être par nous entendre.

Le soir même, Tallien donnait l'ordre d'arrêter Picoulet, et de l'expédier sous escorte au tribunal révolutionnaire de Rochefort.

XXIII

Une mauvaise rencontre.

Il est d'usage en Saintonge que le métayer élève tous les ans un cochon de moitié avec son propriétaire. Le bourgeois achète le sujet à l'âge le plus tendre, et le confie ensuite aux soins de son associé. A la fin de l'année on tue l'animal commun et on en fait équitablement le partage, en divisant la colonne vertébrale par le milieu.

La baronne de Salignac venait de recevoir la moitié d'un brillant élève de sa métairie de Boissirand et la transportait à Mons, couchée en travers sur le dos d'un baudet, que conduisait par la bride un enfant de douze ans, appelé Joseph. Le baudet tenait la tête de colonne, et la baronne à cheval fermait la marche du convoi.

Il se faisait tard, le peu qui restait de soleil à l'horizon se bornait à un ton de mauvaise mine d'un brun foncé. Il était tombé de la neige toute la matinée. Il y en avait plus d'un pied dans la campagne. La neige a quelque chose de mortuaire, elle détruit les formes, elle éteint les couleurs, et donne aux arbres du chemin un faux air de revenants. La caravane défilait lugubrement sur le linceul blanc qui recouvrait la terre et qui étouffait le pas des deux montures.

Elle passait au fond d'un chemin creux de deux toises en contre-bas d'un bois taillis, quand l'âne qui formait l'avant-garde se mit tout à coup à pirouetter en entraînant le petit domestique dans son mouvement de rotation. Après avoir ainsi fait deux ou trois tours sur lui-même, il vint se ranger la tête basse et la queue entre les jambes à la droite de la baronne comme pour lui demander protection. Il n'y a rien d'aussi avisé et de plus spirituel qu'un âne qui se croit en danger. Joseph tenait toujours son compagnon de route par la bride et regardait attentivement devant lui, mais sans trahir aucun signe de frayeur.

— Madame, dit-il, un veau sur le chemin !

— Où donc ? répondit la baronne.

— Là, répliqua Joseph, et il montrait le haut du talus.

La baronne avait la vue basse, elle finit cependant par apercevoir quelque chose de roux qui ressemblait à un sphinx accroupi.

— Au loup ! cria-t-elle aussitôt.

Ce cri de guerre passa sur l'animal sans l'émouvoir, il dédaignait de le prendre au sérieux. Il avait choisi en habile tacticien une position plongeante, et il attendait le passage du convoi.

— Au loup ! cria de nouveau la baronne en donnant à sa voix plus de volume.

Le loup gardait toujours une imposante immobilité.

— Madame, dit le petit garçon, retournons à Boissirand.

— Reste à côté de moi, reprit-elle, et quand je te dirai de jeter le goret à terre, alors tu le jetteras.

— Si je le jetais tout de suite ? interrompit Joseph, de plus en plus effrayé.

— Quand je te le dirai..., répliqua sévèrement la baronne qui avait le sentiment de la propriété aussi développé que l'instinct de la conservation.

Elle poussa son cheval en avant.

— Où allez-vous, madame ?

— Je vais au château.

— Mais le loup est là.

— Eh bien, après ?

— Il nous guette.

— Je le guette à mon tour.

— Et s'il vous saute à la gorge.

— J'aurai auparavant avec lui un petit mot d'explication.

La baronne tira de la fonte de la selle un de ses deux pistolets d'arçon.

Son cheval avançait toujours en dressant les oreilles, elle n'était plus qu'à dix pas de l'ennemi.

L'ennemi restait assis avec la gravité d'un président à son tribunal.

La baronne arma son pistolet.

En entendant le cliquetis du chien, le loup fit une légère inflexion de tête et reprit son attitude impassible.

La baronne avança encore de cinq pas, le bras tendu.

Le loup se leva.

La châtelaine l'ajusta, le doigt sur la gâchette.

Le loup la regardait en face, et son œil rouge comme une braise rencontra l'œil de la baronne sur le canon du pistolet.

Elle pressa la détente.

Le loup secoua la tête et poussa un hurlement. Le coup avait raté, l'amorce seule avait brûlé ; et l'animal aussitôt remis d'une impression désagréable continua de monter sa faction.

— Il faut qu'il ait bien faim, pensa la baronne, pour que la flamme du bassinet ne l'ait pas délogé.

Elle prit dans l'autre fonte de la selle le second pistolet.

Le loup cette fois parut réfléchir. Il opéra un quart de conversion, puis battit en retraite, mais pas à pas, lentement, nonchalamment ; il quittait la partie à regret. Avant de disparaître il poussa encore un hurlement.

— Monte sur l'âne, dit la baronne à son petit valet, et file à toute vitesse.

Joseph sauta par-dessus le goret qui voulait bien lui servir de selle pour la circonstance, et malgré la double charge l'âne prit le galop.

La baronne couvrait la ligne de retraite, mais au petit trot seulement, pour retenir l'ennemi et l'occuper en cas d'une tentative d'agression ; elle n'était plus qu'à une demi-lieue du château lorsque tout à coup elle éprouva une violente secousse qui avait failli la désarçonner. Son cheval venait de lancer une vigoureuse ruade.

Elle retourna instinctivement la tête, et aperçut dans l'ombre deux points lumineux qui ne pouvaient être que les yeux de son adversaire ; il avait essayé de la tourner et de la charger par derrière ; elle fit volte-face et marcha sur l'agresseur.

Le loup recula.

Elle reprit alors sa route et remit au trot son cheval.

Le loup trotta.

Elle ralentit le pas.

Le loup le ralentit aussi, mais en gardant toujours la même distance ; il flottait entre deux sentiments contraires. Il n'osait pas attaquer, et il ne voulait pas abandonner la poursuite. Seulement, de temps en temps, il jetait au vent un hurlement désespéré, comme un appel suprême à du renfort.

Un dernier coup de tocsin parut trouver de l'écho, car il lui fut répondu par d'autres hurlements assez rapprochés.

La baronne retourna de nouveau la tête, et aperçut derrière elle d'autres points lumineux qui éclairaient la route comme autant de vers luisants.

Ce n'était plus un individu, cette fois, c'était une bande ; la partie n'était pas égale ; la baronne piqua de l'éperon et partit ventre à terre ; de temps à autre son cheval lançait une ruade, c'était un assaillant qui le serrait de trop

près ; déjà la bande l'enveloppait de tous les côtés, lorsqu'à un coude de la route la baronne entendit un bruit d'enclume, et vit briller une flamme à l'entrée du village.

C'était la forge de Picoulet.

A la vue de cet incident qui n'entraîna pas dans leur plan d'attaque, les loups firent halte, et après avoir tenu conseil entre eux, ils jugèrent prudent de disparaître dans le fourré.

Lorsque la baronne rentra au château, elle trouva dans la cuisine un domestique qui allumait une lanterne, et le marquis de Saint-Legier qui chargeait une carabine. Joseph venait de déclarer en arrivant qu'un loup avait mangé sa maîtresse ; mais, quand on le questionna :

— Il ne l'a peut-être pas encore mangée tout entière, répondit-il.

— Allons faire notre partie de trictrac, dit la baronne ; elle prit le bras du marquis et lui raconta son aventure.

— Vous devez avoir eu peur ? lui dit le marquis.

— Oui, pour l'enfant.

— Et pour vous ?

— Je ne crois pas ; la peur est bête de sa nature, et quand elle parle, il faut être aussi bête qu'elle pour l'écouter.

Le lendemain le marquis présentait à la baronne, sur un plateau, deux morceaux de quelque chose de velu qu'il était impossible, au premier coup d'œil, de définir.

— Que m'apportez-vous là ? dit-elle avec une expression de dégoût.

— Les deux oreilles du criminel.

— Du loup ?

— Non, de la louve ; il faisait à peine jour que je fouillais la route de Boissirand avec mon piqueur et deux gardes de chasse. Nous eûmes bien vite retrouvé la piste de la bête, et nous l'avons suivie jusqu'au fourré où la louve avait remisé en famille, car elle avait passé la nuit en compagnie de ses quatre louveteaux. Il faut croire qu'elle dormait profondément ; elle se laissa cerner à demi-portée de fusil. Mais sitôt qu'elle entendit un de nos chiens donner de la voix, elle déboucha de son réduit, une salve de quatre coups de fusil salua son apparition.

Elle était tuée sur place ; elle était couchée sur le flanc, la langue pendante. La neige était toute rouge autour d'elle ; quand le piqueur en approcha il crut devoir néanmoins lui poser son canon de fusil sur la tête, et lui envoyer encore une balle pour dernier adieu.

— C'était une charge de poudre perdue sur un cadavre, interrompit la baronne.

— Vous n'y êtes pas, une louve n'est jamais tuée. Le piqueur la prit par ses pattes de derrière :

— Son affaire est faite, dit-il, et il la rejette sur la neige.

Or, pendant que nous rechargions nos fusils :

— Elle n'est pas morte, cria tout à coup le piqueur.

Et en effet, la louve avait eu encore la force de se dresser sur son séant.

— Qu'en voulez-vous conclure ? dit la baronne.

Qu'un loup a la vie dure, et qu'il est aussi dangereux blessé que vivant. Avec un ennemi de cette espèce, il y a toujours du danger.

— Marquis, reprit la baronne d'un air indifférent, commençons notre partie.

XXIV

Grandeur et décadence.

Elle mourut aussi vaillamment qu'elle avait vécu. C'était au commencement de l'Empire ; elle entra dans sa soixante-quinzième année ; elle souffrait depuis longtemps d'une maladie de cœur qui avait dégénéré en hydropisie. Lorsqu'on cherchait à la rassurer sur l'état de sa santé :

— Il n'est pas bon de trop vieillir, répondait-elle, j'ai fait ma journée. Il est temps de me reposer, à chacun son tour ; l'un arrive, l'autre part ; il faut bien laisser la place libre, autrement ce serait toujours le même qui tiendrait la partie.

La veille de sa mort elle eut un dernier entretien avec le chevalier de la Barthe.

— Mon gendre, lui dit-elle, quand on possède un domaine comme le vôtre, il ne faut jamais le faire administrer par un étranger. On doit l'administrer soi-même ; rappelez-vous que c'est par le travail que nous augmentons notre avoir, et par l'épargne que nous le conservons ; ne dépensez que les deux tiers de votre revenu, mettez le surplus de côté comme fonds de réserve. N'empruntez qu'à la dernière extrémité ; il n'y a pas de plus grand ennemi de la propriété que l'emprunt ; le jour où l'usurier entre dans la maison, le propriétaire n'a plus qu'à en sortir.

La malade éprouva cette nuit-là de violentes suffocations. Au petit jour, elle demanda qu'on la transportât dans un fauteuil sur la terrasse.

— De l'air, dit-elle, j'étouffe !

De la terrasse du château de Mons, le regard domine l'embouchure de la Gironde. On était à la fin du mois de mai ; les lilas étaient en fleurs. Sitôt qu'elle eut respiré la brise parfumée du matin, elle éprouva une sorte de détente dans tout son être torturé par la maladie.

— Je pourrai donc finir avec calme, dit-elle.

Elle regarda une dernière fois la rade du Verdon ; les navires appareillaient pour sortir de rivière, ils emportaient dans leurs voiles les teintes roses du jour levant.

Elle avait renversé sa tête sur le dos de son fauteuil et semblait regarder dans le ciel. Sa fille, à genoux, baisait une main qui commençait à refroidir ; de l'autre côté, le chevalier debout essayait de réagir contre l'émotion, mais sa douleur éclatait dans la pâleur de ses traits serrés ; à la contraction de sa figure, on eût dit que c'était lui qui allait mourir.

La malade semblait suivre de l'œil, au-dessus d'un champ de blé séparé du château par un chemin de traverse, un petit point tremblant, à peine visible, qui montait dans l'azur, et montait toujours, au milieu de l'auréole du matin, comme pour laisser tomber de plus haut un chant aérien qui allait sans cesse faiblissant, à moitié perdu dans l'infin

— Entends-tu ? dit-elle à sa fille d'une voix mourante.

— C'est le chant de l'alouette.

— Elle emporte mon âme, en chantant, au Dieu de bonté.

Une heure après elle expirait, et dans la crise suprême sa figure, sanctifiée par la mort, gardait la même sérénité que pendant son existence.

Elle avait fait, comme elle disait, sa journée. A force d'activité, d'économie, elle avait non-seulement payé les dettes de son mari, mais encore elle avait doublé les revenus de son domaine. Avant la suppression des droits féodaux, il rapportait tout au plus vingt mille livres, il en rapportait maintenant quarante mille ; elle s'était enrichie par un meilleur système d'assolement, et en même temps elle avait enrichi ses voisins. Les villages Saint-Pierre et de Maine-Jeoffroy comptaient à peine, à l'époque de son mariage, une dizaine de propriétaires, ils en comptaient à sa mort une centaine : les dîmes appauvrirent les pauvres sans enrichir leurs seigneurs.

Le chevalier de La Barthe pleura sincèrement la baronne de Salignac ; il l'aimait beaucoup, il la respectait profondément, bien qu'elle lui parût faire quelquefois trop bon marché de sa naissance en menant une vie de fermière. Mais au lieu de suivre l'exemple qu'elle lui avait légué, il aima mieux reprendre la tradition du baron de Salignac. Il croyait déroger en étant à lui-même son homme d'affaires ; il lui semblait que la fonction revenait de plein droit à un roturier ; il abandonna donc la gestion de sa propriété à un huissier en retrait d'emploi.

A partir de ce moment, les écus roulèrent comme sur une table de jeu, ils ne faisaient qu'apparaître et disparaître. Madame voulut avoir une berline pour aller en poste aux eaux de Bagnères, elle eut une berline ; madame voulut avoir une institutrice pour ses deux filles, elle eut une institutrice ;

elle voulut avoir ensuite un instituteur pour ses fils, car elle trouvait le collège au-dessous de son origine, elle prit un abbé pour leur enseigner le latin ; monsieur, de son côté, aimait la chasse ; le préfet l'avait nommé lieutenant de louveterie, il acheta une meute de ces historiques chiens de Saintonge, de plus en plus rares, et par conséquent de plus en plus coûteux. Le château de Mons, auparavant si paisible et si ordonné, devint le rendez-vous général de tous les chasseurs de la contrée.

Le chevalier traitait magnifiquement ses invités, avec cet amour-propre de fils de famille qui tient à décourager la comparaison. Il n'y avait, en effet, nulle part une cave plus abondante et une table mieux servie.

Puis, à Noël le régisseur apportait régulièrement le bilan de l'année ; la dépense excédait toujours la recette d'un chiffre inquiétant, mais le régisseur avait crédit ouvert chez le banquier Dumoulin, et il couvrait le déficit en empruntant à dix pour cent, l'intérêt en dedans, autrement dit l'intérêt payé d'avance.

Au bout de quelque temps il fallut rembourser le banquier qui voulut bien accepter, en paiement, la propriété de Pousseau à moitié de sa valeur. Il fallut vendre ensuite le domaine de Boissirand pour acquitter le reliquat de la créance, et ce fut précisément le régisseur qui l'acheta incognito sur les économies de sa régie.

Après l'acte de vente, le chevalier restait comme anéanti sur sa chaise dans l'étude du notaire.

— Monsieur de La Barthe, lui dit le tabellion touché de cette douleur muette, voulez-vous me permettre de vous donner un conseil ?

Le chevalier sourit amèrement.

— Il est trop tard, dit-il.

— Vous pouvez sauver encore une partie de votre fortune. Vendez ce qui vous reste de votre domaine.

Le chevalier sortit de l'espèce de torpeur où il était plongé.

— Abandonner mon château ! dit-il.

Et redressant la tête avec hauteur :

— Jamais !

Une année après, un huissier saisissait le mobilier de Mons, et le vendait à l'encan par autorité de justice.

— Du moins ma femme n'aura pas vu cela, dit le chevalier en voyant sortir le dernier meuble de sa maison. Madame de La Barthe était morte quelques jours auparavant d'une anémie aggravée par le chagrin.

Ma mère avait acheté à la vente publique du mobilier un secrétaire en bois des îles incrusté. Elle trouva au fond d'un tiroir une tabatière d'or qui portait sur le couvercle plusieurs lettres entrelacées, c'étaient les initiales du chevalier, de sa femme et de leurs six enfants ; ma mère me chargea de restituer à l'ancien propriétaire ce souvenir intime de famille.

En entrant au château par le portail, qu'on ne prenait plus même la peine de fermer, je vis écrit à la craie sur un panneau :

— Mauvais payeur !

Outrage anonyme d'un créancier impitoyable à un débiteur impuissant.

La grande cour n'était plus qu'un champ d'herbes hautes jusqu'aux genoux ; une charrette renversée émergeait seule au milieu des orties ; une roue brisée arrachée de l'essieu gisait à son côté. La façade du château avait la physionomie délabrée d'une ruine à sa première période. Les volets, à moitié détachés, pendaient à un seul gond, des feuilles de papier remplaçaient aux fenêtres les vitres brisées.

Un chat efflanqué, le poil hérissé, montait la garde sur le perron ; en apercevant un être vivant dans la cour, il miaula piteusement pour demander la charité. Après avoir escaladé le perron dont les marches chancelaient sous le pied, je traversai deux ou trois chambres vides qui exhalaient une odeur de moisissure ; de vieilles tapisseries, aux trois quarts déchirées, tombaient en loques le long des murs. En passant par la salle à manger, je mis en fuite une troupe de rats affamés qui allaient à la maraude.

J'errai longtemps dans ce château abandonné, trouvant partout des portes ouvertes, des pièces démeublées, sans parvenir à rencontrer la trace d'une existence humaine dans ce désert d'appartements. Enfin, tout à fait à l'extrémité de l'aile droite du château, au fond d'un petit cabinet enseveli dans une demi-obscurité par les contrevents à peine entrebâillés, je réussis à découvrir la forme d'un corps humain enveloppé d'une robe de chambre de damas à fleurs et étendu sur un grabat ; il y avait à son chevet, sur une chaise de paille, un pot ébréché rempli d'eau panée.

En entendant le bruit d'un pas, l'homme couché releva vivement la tête et bondit sur son séant ; je vis apparaître, comme dans une vision, une longue figure pâle, maigre, cachée sous une barbe inculte. J'eus quelque peine à reconnaître, dans ce visage de spectre, le chevalier de La Barthe, le pontife municipal majestueux des anciennes fêtes de la Saint-Louis ; sa robe de chambre, trouée de toutes parts, laissait entrevoir par ses ouvertures que le malheureux gentilhomme ne possédait plus même une chemise.

— Que voulez-vous ? me dit-il de la voix brève, presque irritée, d'un homme que l'on dérange de son dernier bonheur ici-bas, d'un moment de répit.

Je lui tendis la tabatière pour toute réponse.

Il la saisit précipitamment.

— Où l'avez-vous trouvée ?

— Dans un tiroir ; elle ne faisait pas partie du meuble acheté, je vous la rapporte.

Il la regarda d'un œil attendri, la pressa sur ses lèvres, et me la rendant aussitôt :

— Elle ne m'appartient pas, dit-il en secouant la tête, portez-la à mes créanciers.

Puis, appliquant ses deux mains croisées à son front avec une expression de désespoir :

— Mes pauvres enfants ! cria-t-il douloureusement, que vont-ils devenir ?

Il se laissa retomber sur son chevet et retourna la tête du côté de la muraille ; à certains spasmes de tout son corps, je crus comprendre qu'il sanglotait.

A quelque temps de là, la sœur Victoire, qui le visitait tous les jours, le trouva mort sur son grabat ; trois jours auparavant, son boulanger lui avait refusé une livre de pain à crédit.

XXV

Le sol c'est l'or.

L'ancien marquisat de Royan a été vendu en détail à la criée, et deux cents propriétaires nouveaux cultivent aujourd'hui l'ancienne terre seigneuriale : l'un y sème du aïs, l'autre y plante de la vigne, l'autre préfère le sainfoin, l'autre adopte la luzerne. A l'entrée de l'été, le plateau de Mons est un tapis fleuri découpé comme un échiquier, où le rouge ardent du coquelicot éclate à côté de l'azur paisible du bleuet.

Le travail produit, l'épargne conserve, avait dit la baronne de Salignac, sans se douter qu'elle faisait de l'économie politique, et qu'elle émettait un principe tellement évident par lui-même qu'il semble tombé au-dessous du lieu commun ; elle aurait pu ajouter que non-seulement l'épargne conserve, mais encore qu'elle reproduit. Le cultivateur met sans cesse un sou sur un autre sou, et quand il en a formé un petit pécule, il achète un champ ; alors ce n'est plus un sou, c'est deux sous à la fois qu'il met de côté et il achète deux champs au lieu d'un ; c'est ainsi qu'à coups d'économie et de sillon par sillon il lègue à la fin de sa vie un domaine à sa famille.

Le monde est un atelier qui pratique en grand le principe de la division du travail ; l'Anglais est un peuple marin ; l'Américain du Nord est un peuple défricheur ; le Hollandais, un peuple pêcheur ; le Suisse, un peuple pasteur ; le Suédois, un peuple bûcheron ; le Français enfin, un peuple agriculteur.

La France est faite pour l'agriculture. Le sol, pour elle, c'est de l'or au soleil, a-t-on dit, et on a eu raison. Placée à égale distance du pôle et de l'équateur, elle est la moyenne de tous les climats ; crénelée de montagnes, arrosoirs aériens suspendus sur ses vallées pour leur verser la fertilité ; dotée d'un réseau de fleuves, de rivières, de gaves, de cours d'eau, elle possède le plus abondant système d'irrigation naturelle dont la nature ait jamais fait cadeau à aucune contrée ; elle a, en outre, l'avantage de tremper dans trois mers qui lui ouvrent une entrée sur tous les continents.

Nation postée au centre des diverses températures, elle résume dans ses quelques latitudes les échantillons de toutes les cultures : l'olivier, le

mûrier, l'amandier, l'oranger, le châtaignier, le maïs, le blé, le colza, le sarrasin, le houblon, la betterave, comme si elle était le jardin botanique d'acclimatation de l'Europe. Elle produit assez de céréales pour suffire aux fournées de sa boulangerie ; elle produit assez de sucres pour alimenter sa consommation, et assez de fourrages pour tripler dans ses prairies les élèves de bétail, assez de vins pour desservir les tables du monde entier.

Ce n'est pas seulement la nature, c'est encore l'histoire qui a fait de la France une nation surtout agricole. Le régime féodal qui opérait, comme l'ouvrier des Gobelins, à l'envers, sans voir ce qu'il faisait, a installé sur chaque mamelon un château fort, et au pied de ce donjon un village, de sorte qu'on ne trouve nulle part ces interstices de population qui séparaient les villes les unes des autres par les déserts des Latifundia, autrement dit des vaines pâtures.

Le moyen âge a successivement déposé sur le sol, comme autant d'alluvions, quarante mille communes, fermes échelonnées d'un même domaine, le domaine national, et de clocher en clocher, et par une admirable hiérarchie de centres peuplés qui montent progressivement du village au canton, du canton à la petite ville, de la petite ville à la grande ville, le travailleur est toujours à la portée du travail et le producteur de la consommation.

Le Code civil a retiré le sol de l'indivision de la main-morte, pour le remuer en quelque sorte, et pour le vivifier en le morcelant à l'infini, afin que chacun, désormais, pût avoir sa motte de terre à cultiver ; par je ne sais quelle sagesse instinctive, peut-être inconsciente, le législateur a cherché à lier l'homme d'une amitié de plus en plus intime avec la terre.

La machine a renouvelé la face du monde ; on pourrait appeler notre siècle l'âge de la vapeur. La vapeur a singulièrement développé l'industrie, prodigieusement étendu le commerce ; elle a raccourci les routes des neuf dixièmes ; on peut dire sans exagération que la France n'est plus que la banlieue de Paris ; la fortune mobilière atteint déjà et avant un siècle aura peut-être dépassé la fortune immobilière.

L'agriculture n'en reste pas moins la première richesse de la France ; c'est elle qui a monnayé l'aisance dans le plus grand nombre de mains, et provoqué dans nos campagnes l'esprit d'économie par l'attrait de la propriété. La classe agricole est de nos jours la caisse d'épargne de la France, et quand le malheur nous inflige une rançon de plusieurs milliards, c'est surtout dans la poche du paysan qu'on la trouve à la minute.

Il y a dans le plein air je ne sais quel souffle qui donne du ton à l'existence. Le cultivateur trouve sous les rayons du soleil, dans les effluves de la nature, l'hygiène du corps et de l'esprit à la fois dans cette vaste usine du travail, qui n'a d'autre plafond que le ciel, d'autre mur que l'horizon, quelque chose sollicite l'homme à rester toujours libre et debout ; le village circonscrit l'existence du cultivateur dans l'enceinte de la vie de famille, et le place, à toute heure, sous le regard de son voisin. Il en résulte sinon une garantie, du moins une condition de plus de moralité.

Le soleil est déjà haut ; c'est l'heure de la soupe ; une femme debout attend son homme, comme elle dit ; son homme coupe un champ de trèfle ; elle tient dans ses bras un enfant de dix mois ; elle a vingt-cinq ans au plus ; elle est belle puisqu'elle est bien portante. La santé est encore la première beauté ; elle a le teint chaud du plein air ; elle laisse au soleil le soin de l'entretenir. Elle a en ce moment les bras nus jusqu'au coude ; elle ne paraît pas soupçonner que Phidias les avait vus autrefois et qu'il les avait copiés d'avance.

Elle avait pétri la mouture toute la matinée, exercice éminemment favorable à l'harmonie des muscles ; l'air exhale autour d'elle une délicieuse odeur de fournée. Une treille accrochée à l'abandon, au-dessus de la porte, encadre ce tableau de madone rustique avec une négligence qui ressemble à une coquetterie. Pendant qu'elle regarde la route, flamboyante, par où son mari doit revenir, en tête de ses bœufs, le vent joue à travers les pampres du cep de vigne et en laisse pleuvoir le soleil en étincelles sur le front de l'enfant.

Eh bien ! cet enfant qui dort là, sur ce tiède autel, le sein d'une mère, que deviendra-t-il ? On peut lui tirer dès à présent son horoscope : à dix ans il sera écolier ; l'alphabet pour tous est la première dette de la société. A quinze ans il sera élève de la ferme-école ; l'agriculture n'est plus une routine, elle est une science. A vingt ans, il sera soldat ; l'armée dégourdit le jeune homme et lui enseigne la tenue. A vingt-cinq ans il sera marié, citoyen, électeur et qui sait ? peut-être membre du conseil municipal, et peut-être même plus encore, maire de son village, l'ambition après tout la plus honorable, puisqu'elle est la plus désintéressée, il sera plus qu'un homme enfin, il sera l'homme lui-même, l'homme vivant de toutes les vies, de la vie de l'instruction, de la vie du travail, de la vie de la famille de la vie de la commune, de la vie de la patrie.

FIN.

Royan : la naissance d'une ville

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6560432d>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent

entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter

utilisation.commerciale@bnf.fr